



*En perspective du Congrès de l'Alliance progressiste prévu en octobre au Chili*  
Driss Lachguar au Caire pour prendre part aux travaux du Forum social-démocrate arabe

Page 2

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10322

Vendredi 27 Septembre 2024

A l'opposé de leurs homologues en médecine,  
les étudiants en pharmacie lâchent du lest  
**La matraque comme  
argument du gouvernement**

*Selon la CNEMEP, 15 étudiants arrêtés et plusieurs autres blessés au terme d'une intervention musclée*



Page 3



Réunion à New York du  
Présidium de l'IS

L'Internationale socialiste a tenu, mercredi dernier, la réunion de son Présidium en marge de la 79ème session de l'Assemblée générale de l'ONU à New York en présence de tous les membres de cette instance.

La réunion a été présidée par Pedro Sanchez et a vu la participation de Khaoula Lachguar en sa qualité de vice-présidente de l'IS et membre du Bureau politique de l'USFP.

Lire également pages 4-5



*Soutien international à la  
marocanité du Sahara*  
L'irréversible dynamique

Page 6

En perspective du Congrès de l'Alliance progressiste, prévu au Chili en octobre prochain

## Driss Lachguar au Caire pour prendre part aux travaux du Forum social-démocrate arabe

Le Premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, Driss Lachguar, accompagné d'une délégation de membres et responsables du parti, s'est rendu au Caire pour prendre part au Congrès du Forum social-démocrate arabe dont les travaux se dérouleront les 27 et 28 septembre 2024 à l'initiative du parti social-démocrate égyptien avec la participation des dirigeants des partis du Forum social-démocrate arabe.

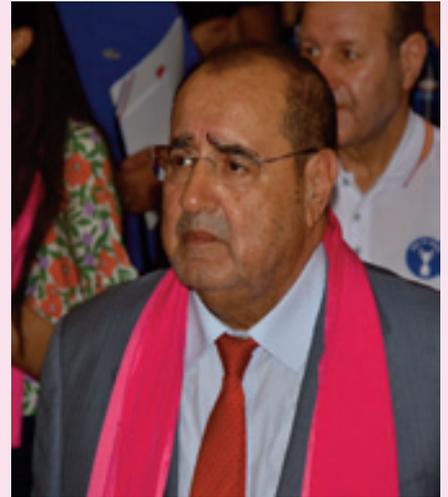
La délégation itihadi se compose, outre le Premier secrétaire, Driss Lachguar, de El Mehdi Mezouari et Jaouad Chafik, membres du Bureau politique, d'une part, et de El Houcine Al Hassani, membre du Conseil national du parti des forces populaires, d'autre part.

Le Congrès du Forum social-démocrate arabe débattira de nombre de questions, notamment l'adoption

de la liste interne amendée qui vise à consolider le rôle institutionnel de cette organisation et la discussion du volet de la structuration des différentes instances du Forum tout en mettant l'accent sur la place de la femme et des jeunes, l'unité de vision arabe concernant le soutien de la cause palestinienne à l'ombre des derniers développements, de même qu'un intérêt particulier sera focalisé sur l'autonomisation des femmes et des jeunes, le développement durable et les événements marquant le Soudan, la Libye, le Yémen et la Syrie.

Par ailleurs, le Forum social-démocrate arabe se penchera sur la préparation de la contribution aux travaux du Congrès de l'Alliance progressiste dont la tenue est prévue au Chili, au cours du mois d'octobre prochain.

Rachid Meftah



# Actualité

## Marrakech accueillera le congrès mondial de l'OVPM

La ville de Marrakech a été choisie par l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) pour accueillir son 19ème Congrès mondial en 2026.

L'annonce a été faite mercredi soir à l'issue du vote des membres de l'organisation, réunis en congrès jusqu'à vendredi à Cordoue, au sud de l'Espagne.

Marrakech, dont la médina est inscrite au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1985, a remporté le vote face à la ville portugaise d'Angra do Heroísmo.

La ville ocre succédera ainsi à Cordoue, qui rassemble actuellement, pour la 18ème édition du congrès mondial de l'OVPM, quelque 75 villes et 34 maires venus des quatre coins du monde, selon la presse espagnole.

Fondée à l'occasion de la première rencontre des villes du pa-

trimoine mondial tenue au Québec (Canada) en 1991, l'Organisation des villes du patrimoine mondial a été officiellement constituée le 8 septembre 1993 à Fès pour servir de réseau de partage d'expertise et de bonnes pratiques pour la gestion urbaine des sites inscrits, représentant plus de 200 villes qui comptent au moins un site déclaré patrimoine mondial de l'Unesco.

L'organisation constitue une plateforme d'échanges unique, réunissant des responsables politiques et des professionnels dévoués à la préservation des villes historiques, en particulier celles inscrites sur la liste du patrimoine mondial.

Chaque ville membre est représentée au sein de l'OVPM par son maire, avec la participation active d'élus municipaux et de gestionnaires du patrimoine.

Impliquée dans l'escroquerie d'une centaine de personnes

## La présidente du groupe "Al Khair" mise sous mandat de dépôt

Sur ordre du juge d'instruction près le tribunal de première instance d'Assilah, la présidente du groupe "Al Khair" (Y.E.M) a été mise sous mandat de dépôt, ce mercredi, à la prison locale d'Assilah, pour son implication dans l'escroquerie d'une centaine de personnes dans le cadre d'une affaire de commerce pyramidal, a-t-on appris de source judiciaire.

La mise en cause, qui était placée en garde à vue par le Service préfectoral de la Police ju-

diciaire (SPPJ) de Tanger, a été présentée devant le parquet général compétent pour escroquerie suite à plus de 1.000 plaintes déposées contre elle et ses deux complices dans le cadre de cette affaire, précise-t-on.

Selon la même source, ses deux complices (K.E.G) et (S.B.S), parmi d'autres, sont placées en détention préventive à la même prison.

La prochaine audience des mises en cause est prévue le 02 octobre prochain, indique-t-on de même source.

## Taounate : Forte affluence des petits cultivateurs de cannabis graciés à la campagne de renouvellement de la CNIE

La campagne de renouvellement de la Carte nationale d'identité électronique (CNIE), initiée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) pour faciliter l'accès à ce service aux populations des zones reculées, a connu mercredi une forte affluence dans la province de Taounate.

Au district d'Oudka à une quarantaine de kilomètres au nord de Taounate, des dizaines de citoyens se sont rués vers les centres mis en place par la DGSN pour renouveler leurs CNIE.

Cette forte mobilisation s'explique notamment par la présence nombreuse de petits cultivateurs de cannabis, bénéficiaires de la Grâce accordée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

Ces bénéficiaires, privés jusqu'à présent de ce document d'identité essentiel, saisissent cette opportunité qui leur garantit une réinsertion normale et fluide dans la vie sociale et administrative, un pas important vers une nouvelle page de leur existence.

Dès les premières heures de la matinée, des dizaines de citoyens se sont rendus au district d'Oudka où les unités mobiles d'enregistrement des données identitaires étaient déployées. Parmi eux, de nombreux bénéficiaires de la Grâce Royale, visiblement soulagés de pouvoir enfin régulariser leur situation administrative.

Les équipes itinérantes de la DGSN, composées d'agents expérimentés et équipés de matériel performant, ont accueilli les citoyens avec professionnalisme et efficacité, les guidant à travers les différentes étapes du processus de renouvellement de la CNIE.

Pour les petits cultivateurs de cannabis ayant bénéficié de la Grâce Royale, cette campagne représente une véritable bouffée d'oxygène. Privés de ce document d'identité essentiel en raison de leur situation antérieure, ils peuvent désormais se réinsérer dans la vie sociale et administrative avec sérénité.

Le renouvellement de leur CNIE leur ouvre les portes d'un avenir plus paisible, leur permettant de se déplacer librement, d'accéder aux services de santé et aux aides sociales et de participer pleinement à la vie de leurs communautés.

"Avant la Grâce Royale, nous vivions dans une situation difficile, nous ne pouvions pas renouveler nos CNIE par crainte d'être arrêtés", confie, dans une déclaration à la MAP, El Yazid, un habitant du douar Afouzar relevant de la commune d'Oudka, qui a bénéficié de la Grâce Royale.

"Désormais, grâce à cette opération, nous pouvons circuler en toute liberté et accéder aux services publics. C'est un soulagement immense", s'est-il réjoui.

Bouya El Ghali, originaire de Tamsnit, commune de Ratba, partage ce même sentiment de soulagement. "Avant, je ne pouvais pas me rendre à l'hôpital ou avoir recours à des services administratifs. Aujourd'hui, c'est une nouvelle page qui s'ouvre devant nous. Nous sommes reconnaissants à Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi qu'à la DGSN pour cette initiative louable", a-t-elle dit. Fahssi Driss et Abdessamad, également bénéficiaires de la Grâce Royale, ont exprimé leur gratitude envers la DGSN pour cette opération qui leur permet de retrouver une vie normale. Ils ont souligné que le renouvellement de la CNIE facilite l'accès aux services de soins et aux administrations, contribuant ainsi à une meilleure intégration sociale et économique des populations concernées.

Cette campagne de renouvellement de la CNIE s'inscrit dans le cadre de l'optimisation des services de sûreté associés à la carte d'identité nationale et de la politique de proximité de la DGSN. Elle vise à garantir l'accès aux services de base à tous les citoyens, quel que soit leur lieu de résidence, et à faciliter les démarches administratives grâce à la nouvelle génération de CNIE, qui est devenue la principale porte d'accès à de nombreux services numériques.

La DGSN avait lancé, lundi dernier, une vaste campagne de renouvellement des CNIE au profit des habitants des zones et villages reculés des provinces de Taounate, Taza et Al Hoceima, dont les petits cultivateurs de cannabis bénéficiaires de la Grâce Royale à l'occasion de l'anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

A l'occasion de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 07 novembre prochain, la DGSN a dépêché un groupe d'unités mobiles d'enregistrement des données identitaires, composé de véhicules mobiles pour la délivrance et le renouvellement des CNIE, dans plusieurs villages et communes montagneuses.

Ces unités mobiles d'enregistrement biométrique accueillent les citoyens sur place, préparent et renovent leurs CNIE, en vue de les leur remettre lors de visites ultérieures, leur évitant les désagréments du déplacement depuis ces zones lointaines et leur permettant d'accéder à ces prestations de la DGSN dans les meilleures conditions, dans le cadre de l'approche de proximité prônée par SM le Roi depuis Son accession au Trône de Ses glorieux ancêtres.

*A l'opposé de leurs homologues en médecine, les étudiants en pharmacie lâchent du lest*

# La matraque comme argument du gouvernement

*Selon la CNEMEP, 15 étudiants arrêtés et plusieurs autres blessés au terme d'une intervention musclée*



le porte-parole du gouvernement, Mustapha Baïtas.

Il a indiqué que cette réforme est le fruit d'une réflexion approfondie sur la formation médicale dans notre pays, précisant que la réduction de la durée des études permettra aux futurs médecins et pharmaciens d'intégrer plus rapidement le marché du travail, répondant ainsi aux besoins croissants en personnel médical.

Baïtas a également fait savoir que cette mesure s'inscrit dans un vaste programme de modernisation et de renforcement du système de santé national. En plus de la réduction de la durée de la formation, le gouvernement prévoit d'améliorer les infrastructures universitaires, d'introduire des technologies éducatives avancées et de réviser les programmes d'études pour mieux aligner les compétences des diplômés avec les réalités du terrain.

Il a affirmé que, malgré la réduction de la durée des études, la qualité de la formation ne sera pas compromise. Les nouveaux programmes seront intensifiés et réorganisés pour que les étudiants puissent acquérir toutes les compétences nécessaires. Le gouvernement s'engage également à mettre en place des mécanismes de suivi et d'évaluation rigoureux pour s'assurer que les normes académiques et professionnelles les plus élevées soient maintenues.

A rappeler que grâce à la médiation du Médiateur du Royaume, un accord a été conclu récemment entre le ministère de l'Enseignement supérieur et les étudiants en pharmacie, mettant ainsi fin à plus de 10 mois de boycott des cours et des examens.

Cet accord répond aux revendications des étudiants de la filière pharmacie, avec notamment l'instauration d'une période de préparation avant la tenue des examens.

Les représentants nationaux des étudiants ont souligné qu'une première session des examens pour le premier semestre de l'année universitaire serait programmée, suivie d'une période de révision, avant d'entamer le second semestre.

**Mourad Tabet**

La tension est montée d'un cran entre les étudiants en médecine et en médecine dentaire qui boycottent les cours et les examens depuis plus de 10 mois et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation.

En effet, des agents de la force publique sont intervenus, mercredi dernier, pour disperser un sit-in de protestation des étudiants en médecine et en médecine dentaire devant la Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat.

Selon un communiqué de presse de la Commission nationale des étudiants en médecine, pharmacie et médecine dentaire (CNEMEP), 15 étudiants ont été arrêtés et plusieurs autres blessés lors de cette intervention musclée, qualifiant ce qui s'est

passé de "mercredi noir".

« Ces tristes scènes que les futurs médecins ont vécues aujourd'hui montrent à quel point le gouvernement ne se soucie guère de l'élément humain », a martelé la même source. Et d'affirmer que « la violence n'est pas un moyen de négociation » et que les étudiants en médecine tiennent à défendre « pacifiquement » leurs revendications.

La Commission impute au gouvernement et au ministère de tutelle la responsabilité de la violence commise à l'égard des étudiants, tout en dénonçant « l'approche répressive du gouvernement » et en appelant à la libération de toutes les personnes interpellées mercredi dernier.

Il y a lieu de souligner que cette intervention musclée intervient quelques jours

après le refus par plus de 75% des étudiants en médecine et en médecine dentaire de la proposition du ministère de l'Enseignement supérieur visant à mettre fin à cette crise. Selon la CNEMEP, le refus est dû essentiellement à l'intransigeance du ministère de l'Enseignement supérieur qui tient mordicus à la réduction de la durée des études en médecine, de 7 à 6 ans, tout en saluant le Médiateur du Royaume qui œuvre inlassablement à trouver une issue à cette crise.

La décision de réduire la durée de la formation médicale dans les facultés de médecine et de pharmacie, la faisant passer de sept à six ans, vise « à adapter le cursus médical aux nouvelles exigences du secteur de la santé tout en répondant aux standards internationaux », avait affirmé en juin dernier

## Abdelali Dakkina : Le Maroc, un leader régional en matière de réduction des polluants climatiques de courte durée de vie

Le Maroc se positionne parmi les pays pionniers en matière de réduction des polluants climatiques de courte durée de vie dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), a affirmé Abdelali Dakkina, expert marocain en énergies renouvelables, efficacité énergétique et changements climatiques.

"Le Maroc a mis en place un plan national de réduction des polluants de courte durée de vie, qui comprend une série de mesures visant à améliorer la qualité de l'air, contribuer davantage aux efforts de lutte contre le changement climatique et sensibiliser aux effets secondaires de ces polluants, notamment sur la santé, la production agricole et les écosystèmes", a déclaré M. Dakkina à la MAP, en marge d'un

Forum sur les Contributions déterminées au niveau national (CDN 3.0) dans la région MENA, dont les travaux ont pris fin mercredi soir à Tunis.

L'expert, qui est également le coordinateur national de la Coalition pour le climat et l'air pur, a ajouté que le Maroc se penche sur l'élaboration d'une feuille de route nationale sur le méthane, ainsi que sur un projet d'étude approfondie des sources des émissions de méthane dans trois décharges situées à Tanger, Rabat et Safi, pour exploiter ce gaz dans la production d'énergie, à l'instar des expériences en cours à Fès et Oujda, dans la perspective de les généraliser à toutes les décharges.

Et de mettre en avant l'implication du Royaume dans plusieurs projets dont celui de l'étude et l'identification des émissions

de méthane dans les chaînes de production de viande rouge et blanche et de lait et ses dérivés, qui sera lancé prochainement en partenariat avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Coalition pour le climat et l'air pur.

Dans le secteur des transports, M. Dakkina a rappelé que le Maroc a entamé la mise en œuvre de la norme Euro 6, une mesure qui permettra une réduction d'environ 38% des particules générées par le secteur et ayant un impact néfaste sur la santé.

Selon la Coalition pour le climat et l'air pur, les polluants climatiques de courte durée de vie sont de puissants forceurs climatiques qui restent dans l'atmosphère pendant une période de temps beaucoup plus courte que le dioxyde de carbone,

mais leur potentiel de réchauffement de l'atmosphère peut être plusieurs fois supérieur.

Certains polluants climatiques à courte durée de vie sont également des polluants atmosphériques qui ont des effets nocifs sur les personnes, les écosystèmes et la productivité agricole.

Tenu sous le thème "Tracer les voies vers des CDN ambitieuses et réalisables", le Forum régional sur les Contributions déterminées au niveau national (NDCs) 3.0 pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord a été l'occasion de discuter des moyens de promouvoir l'intégration des objectifs climatiques dans les stratégies nationales de développement et la mise en place de solutions concrètes pour faire face aux crises climatiques et protéger la biodiversité.

En marge de la 79<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ONU

# Le Maroc plaide pour une réponse internationale renforcée en faveur des victimes du terrorisme en Afrique



**L**e continent africain demeure en première ligne face à la menace terroriste, avec près de 60% des victimes mondiales recensées en Afrique subsaharienne. Ce constat alarmant a été mis en lumière, mercredi à New York, par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger,

Nasser Bourita.

Lors d'une réunion ministérielle du Groupe des amis des victimes du terrorisme, tenue en marge de la 79<sup>ème</sup> Assemblée générale de l'ONU, M. Bourita a rappelé que l'Afrique est trop souvent oubliée dans les réponses internationales, malgré l'ampleur de la tragédie que vivent les victimes africaines du terrorisme.

Dans son intervention, le ministre a insisté sur le fait que les victimes ne sont pas de simples dommages collatéraux mais constituent un levier central des stratégies des groupes terroristes, qui exploitent leur souffrance pour propager la terreur et manipuler les récits socio-politiques.

En réponse à cette situation critique, M. Bourita a appelé à une mobi-

lisation collective et urgente afin de soulager l'impact du terrorisme sur les victimes africaines, souvent oubliées sur la scène internationale.

Le Maroc, a-t-il rappelé, joue un rôle clé dans la protection des droits des victimes, tant à l'échelle internationale qu'au niveau régional africain.

M. Bourita a, par ailleurs, plaidé pour un renforcement de la coopération internationale afin de fournir un soutien inclusif et efficace aux victimes africaines du terrorisme, et a réitéré l'engagement de Rabat à collaborer avec ses partenaires internationaux dans ce sens.

Pour renforcer cette dynamique, le ministre a proposé la création d'un Réseau africain global de soutien aux victimes du terrorisme, qui permettrait de coordonner les efforts entre les nations africaines, les organisations internationales et les ONG. Ce réseau, a-t-il poursuivi, faciliterait l'échange de bonnes pratiques et de ressources pour assurer une aide complète aux victimes.

Il a également appelé à l'adoption de cadres juridiques africains dédiés à la protection des droits des victimes et à la mise en œuvre de campagnes mondiales de sensibilisation sur leurs défis et leur résilience.

Le Maroc, a conclu M. Bourita, continuera à soutenir activement les efforts multilatéraux en faveur des victimes et à jouer un rôle moteur au sein du Groupe des amis des victimes du terrorisme.

## Au Conseil de sécurité, Nasser Bourita appelle à aligner la Charte de l'ONU sur les nouvelles réalités du monde

**D**evant le Conseil de sécurité de l'ONU, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a plaidé pour une Charte onusienne qui soit en phase avec les nouvelles réalités du monde.

Intervenant lors d'un débat public organisé mercredi sous le thème "Leadership pour la paix: Unis pour le respect de la Charte des Nations unies, pour un avenir sûr", le ministre a relevé que la communauté internationale a pu réaliser de nombreux acquis, sur la base du respect de cette Charte, notant toutefois que ces réalisations restent menacées face à l'apparition de nouveaux défis émergents et multidimensionnels qui guettent la paix et la sécurité internationales.

"Il est illusoire d'imaginer pour un seul instant, une action multilatérale sans le res-

pect de la Charte des Nations unies, qui constitue le socle de nos actions et efforts communs et qui s'impose désormais en tant que constitution commune et collective », a-t-il dit.

"Face à ce qui se passe actuellement dans le monde, en particulier à Gaza, où le nombre de morts ne cesse d'augmenter et la situation ne cesse de s'enliser au jour le jour, menaçant un embrasement total de la région, les générations actuelles et futures sont en droit de nous interpeller nous États membres des Nations unies : A quoi sert la Charte de l'ONU, si elle est violée impunément ?", a lancé le ministre.

Et de s'interroger encore : "La Charte n'est-elle pas en passe de devenir un document déclaratoire de bonnes intentions ? L'action multilatérale a-t-elle atteint ses limites ? Le moment n'est-il pas venu de reconnaître ses limites et d'envisager d'autres

alternatives à la gouvernance mondiale ? Sommes-nous obligés de choisir entre le pluralisme d'action et le pluralisme des idéaux ?"

Soulignant que le temps est venu pour revisiter cette Charte afin de la rendre en phase avec les nouvelles réalités du monde, M. Bourita a rappelé le message adressé par SM le Roi Mohammed VI au Sommet de l'ONU du Millénaire en 2000 dans lequel le Souverain souligne : "Il conviendra, après une longue attente, de réformer la Charte de l'ONU en actualisant certaines de ses dispositions obsolètes, tout en préservant la somme de principes de portée universelle qui ont présidé à la fondation d'une organisation aux caractéristiques uniques, appelée à jouer un rôle moteur dans la macro-gestion des problèmes planétaires".

Relevant que la paix et la sécurité internationales sont renforcées lorsque la pré-

éminence de la Charte des Nations unies est honorée, le ministre a, par ailleurs, réaffirmé la nécessité de respecter et de mettre en œuvre les principes sacro-saints de cette Charte, notamment la souveraineté des États, leur intégrité territoriale et leur unité nationale.

"Le respect de la Charte ne signifie pas le respect à géométrie variable de certains principes au détriment d'autres, ou encore la création d'un groupe affinitaire défendant + à la carte + les principes de la Charte", a-t-il tenu à souligner, ajoutant que l'intégrité de ces principes doivent être appliqués si l'on espère garantir une paix et un avenir prospères et durables pour les générations futures.

Ce débat public a été organisé par la Slovénie qui assume la présidence tournante du Conseil de sécurité pour le mois de septembre.

*Pour trouver des solutions transformatives aux défis de l'heure*

# Le chef de la diplomatie marocaine préconise un multilatéralisme revitalisé



**L**e ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a plaidé, mercredi à New York, pour un multilatéralisme revitalisé pour trouver des solutions transformatives aux défis auxquels le monde est confronté.

“A l'heure où les conflits et les tensions géopolitiques se multiplient, il est plus que jamais nécessaire de revitaliser notre action collective, pour des solutions transformatives en phase avec notre ambition d'un monde meilleur et pacifique”, a souligné M. Bourita lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 tenue en marge

de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Le ministre a jugé primordial d'œuvrer pour forger des partenariats stratégiques durables, notant que c'est dans ce sens que s'inscrit l'action du Maroc en matière de coopération internationale.

L'initiative internationale de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour favoriser l'accès des pays du Sahel à l'Océan Atlantique, le projet stratégique du Gazoduc africain atlantique Maroc-Nigeria, l'initiative triple A pour l'adaptation de l'agriculture africaine aux changements climatiques illustrent bien cet engagement en faveur d'approches novatrices et de partenariats stratégiques pour faire

face aux enjeux du développement, a-t-il affirmé.

Il a également indiqué que pour répondre aux enjeux actuels et à venir de développement, de paix et de sécurité, il est important d'œuvrer pour la mise en place d'une approche inclusive de construction de réponses globales et concertées, relevant que seul un multilatéralisme revitalisé et efficace, basé sur la responsabilité et la solidarité, permettra d'affronter des défis aussi globaux que la pauvreté, les pandémies, le changement climatique, l'insécurité alimentaire ou encore les cybermenaces.

M. Bourita a, en outre, souligné qu'il est "primordial de rétablir la confiance

en les institutions multilatérales et de restaurer leur crédibilité et qu'une gouvernance mondiale, adaptée et représentative, en phase avec les mutations et les réalités actuelles, est nécessaire”.

“Nous ne pouvons-nous permettre de repousser les réformes qui s'imposent et si la récente adhésion de l'Union africaine au G20 donne une voix de plus à l'Afrique, il est essentiel d'élargir le dialogue et d'impliquer davantage les pays à revenu intermédiaire, notamment d'Afrique, dans les processus décisionnels des institutions multilatérales”, a-t-il dit.

Le ministre a estimé que les défis du développement, de la paix et de la sécurité ne peuvent être relevés sans une prise en charge globale de la problématique du financement, ajoutant que “si la mobilisation de ressources domestiques est un enjeu majeur, la mise en place d'un environnement international favorable au financement est une urgence”.

Il a, de même, appelé à la mise en place d'une architecture financière internationale plus juste, plus équitable et plus inclusive, ainsi qu'à des solutions durables à l'endettement – qui continue d'handicaper la majorité des économies africaines.

Convoquée par le Brésil et ouverte à tous les Etats membres des Nations unies, cette réunion des ministres des Affaires étrangères du G20 avait pour objectif de fédérer les efforts pour remédier aux lacunes structurelles de la gouvernance mondiale et de renforcer l'action collective dans les domaines de la lutte contre la faim, la transition énergétique, l'action climatique et le financement du développement, ainsi que la réforme de l'architecture financière internationale.

## Les Etats membres du Processus de Rabat saluent l'initiative et le leadership du Maroc

**L**es pays membres du Processus de Rabat sur les Etats africains atlantiques (PEAA), ont salué, à New York, l'initiative et le leadership du Maroc dans la création de ce cadre de coordination à même de favoriser des solutions appropriées aux défis communs.

Intervenant lors d'une réunion ministérielle du PEAA, tenue mardi, en marge de la 79<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations unies, plusieurs ministres des Affaires étrangères de pays parties à ce processus ont salué la pertinence de cette initiative, lancée en 2022 conformément à la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, visant à faire de l'espace africain atlantique une zone de paix, de stabilité et de prospérité partagée.

Lors de cette rencontre présidée par le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, les intervenants se sont félicités également du lancement de ce partenariat important qui constitue un cadre de coordination et de concertation, et qui permet de mutualiser les efforts des pays membres.

Ils ont également exprimé leur ferme engagement à mener à bien cette initiative pour faire de l'Atlantique un espace de paix, de stabilité et de prospérité, et un cadre de promotion de l'économie bleue, de la connectivité et de l'énergie renouvelable.

Intervenant à cette occasion, M. Bourita s'est réjoui des progrès réalisés dans le cadre de ce processus, qui a pu asseoir son

ancrage institutionnel et programmatique, ajoutant que cette réunion constitue un pas important supplémentaire vers la consolidation de ce partenariat.

Le ministre a, en outre, relevé "l'importance stratégique" de l'espace atlantique, qui regroupe 46% de la population africaine, 55% du PIB africain et 57% du commerce continental, ce qui en fait “une aire de mobilité et de brassage, qui recèlent d'énormes ressources, biologiques et non-biologiques”.

M. Bourita a souligné la conviction du Maroc que seule l'action collective et concertée des Etats africains atlantiques, est de nature à “promouvoir la stabilité et la prospérité partagée dans notre région”, ajoutant que la fédération des efforts de ces

Etats permet de relever les défis multiples de l'espace africain atlantique, et tirer avantage de ses énormes opportunités de coopération.

Se réjouissant de la tenue, en avril dernier à Rabat, de la réunion des ministres de la Justice du PEAA, le ministre a indiqué que cette première réunion sectorielle a donné lieu au Forum des ministres de la Justice, traçant ainsi la voie pour un partenariat africain atlantique multisectoriel.

Cette réunion à New York a vu la participation des ministres des Affaires étrangères du Bénin, du Cameroun, du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée-Bissau, de la Guinée équatoriale, de la Mauritanie, du Libéria et du Sénégal.

## Soutien international à la marocanité du Sahara

## L'irréversible dynamique

Dans une conjoncture internationale jalonnée de tensions géopolitiques et de défis, les dirigeants des États membres des Nations unies ont convergé cette semaine à New York pour tenter de revitaliser la diplomatie multilatérale. Dans ce forum mondial, le Maroc déploie résolument son action diplomatique au service des causes de la paix, de la sécurité et du développement.

En Afrique, dans l'espace atlantique, au Proche-Orient comme au-delà, l'engagement du Royaume, un pilier de stabilité dans la région, est salué et apprécié. Ses contributions et initiatives, sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, participent à forger des partenariats novateurs et durables pour faire face aux enjeux de l'heure, ce qui en fait un acteur cout et respect sur la scène régionale et internationale.

Sur le dossier du Sahara, cause nationale sacrée, la Vision Royale sage et clairvoyante apporte chaque jour ses fruits : la dynamique de soutien international à la souveraineté du Royaume et à l'initiative d'autonomie, est tout aussi constante et irrévversible.

Cette adhésion de la communauté internationale grandit de jour en jour. Le Danemark, une démocratie bien ancrée, vient de rejoindre le concert des nations, plus d'une centaine, à soutenir le plan d'autonomie que le Maroc propose afin de mettre un terme à ce conflit régional artificiel.

En soutien à l'autonomie sous souveraineté marocaine, "le Danemark considère le Plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 comme une contribution sérieuse et crédible et comme une bonne base pour une solution", indique le communiqué conjoint adopté à l'issue de la rencontre, tenue mercredi à New York, entre le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue danois, Lars



Lars Rasmussen.

"Le Danemark considère le Plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 comme une contribution sérieuse et crédible au processus en cours de l'ONU et comme une bonne base pour une solution convenue entre les parties", ajoute le document signé en marge de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.

À l'image des nombreux pays occidentaux, dont les États-Unis et la France, deux

grandes puissances et membres influents du Conseil de sécurité, ou encore l'Espagne et l'Allemagne et bien d'autres, le Royaume scandinave apporte son appui à l'initiative marocaine comme base de règlement, dans le cadre des Nations unies.

Il s'agit d'un message on ne peut plus clair adressé aux autres parties ainsi qu'à l'ONU pour que le processus politique aille, sans plus tarder, dans le sens de cette solution, la seule capable de baliser la voie vers

une nouvelle perspective de paix et de développement pour l'ensemble de la région.

Ce message a d'ailleurs résonné haut et fort dans l'enceinte de l'organisation onusienne tant à l'occasion du débat de haut niveau de l'Assemblée générale que lors de la série de rencontres de M. Bourita, avec ses homologues des différentes parties du monde.

Dans sa déclaration au nom du Royaume à la tribune de l'ONU, le chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, a rappelé les constantes de la position du Maroc telle que réaffirmée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Secrétaire général de l'ONU : aucun processus politique n'est possible en dehors du cadre des tables rondes définies par les Nations unies, avec la pleine participation de l'Algérie, ni de solution en dehors du cadre de l'initiative marocaine d'autonomie, ni de processus politique sérieux sans le retour des milices armées au cessez-le-feu, comme le réclament les membres du Conseil de sécurité.

Une solution politique définitive se définit d'abord d'une autre époque, passe, exclusivement et inéluctablement, par l'initiative d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Maroc, ont réitéré, dans des déclarations à la presse, de nombreux chefs de la diplomatie.

Dans les provinces du Sud, en phase de devenir un hub régional et continental, le Maroc poursuit une vigoureuse stratégie de développement, avec la participation active et agissante des populations locales, à travers leurs représentants démocratiquement élus pleinement attachés à l'intégrité territoriale et la marocanité du Sahara. Le soutien international grandissant au plan marocain d'autonomie et la souveraineté du Maroc sur son Sahara, confirme le fiasco total du funeste projet des milices armées séparatistes et l'écœurant de ses parrains.

Par Omar Achy (MAP)

## La Papouasie-Nouvelle-Guinée réaffirme son soutien à la souveraineté du Maroc et au plan d'autonomie

La Papouasie-Nouvelle-Guinée a réaffirmé, mercredi, son soutien à la souveraineté du Maroc sur son Sahara et au plan d'autonomie présenté par le Royaume pour clore définitivement ce différend régional.

En marge de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, ce mercredi à New York, un entretien avec son homologue de Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Cette entrevue a l'occasion de passer en revue l'état des relations bilatérales excellentes entre les deux pays et de souligner l'importance de les renforcer davantage.

À cette occasion, M. Bourita a indiqué que malgré l'éloignement géographique, les relations du Maroc avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée et d'autres pays insulaires du Pacifique figurent au cœur de la politique de coopération Sud-Sud du Royaume, conformément aux Hautes instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Relevant que le Maroc est un partenaire fiable de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le ministre a réitéré l'engagement du Royaume à continuer de soutenir les efforts de ce pays pour réaliser ses aspirations de développement socio-économique de sa population.

Les deux ministres ont réaffirmé l'attachement de leurs

parties respectives au respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États ainsi qu'aux valeurs du dialogue pour la résolution pacifique des différends.

À cet égard, M. Tkatchenko a réitéré le soutien de son pays à la souveraineté du Royaume sur son Sahara et au plan d'autonomie, comme seule et unique solution à ce différend régional.

Il a également salué le développement socio-économique dans les provinces du Sud à la faveur du nouveau modèle de développement lancé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2015.

Le ministre a, en outre, réitéré le soutien de la Papouasie-Nouvelle-Guinée aux efforts du Secrétaire général de l'ONU et de son envoi personnel pour le Sahara afin de parvenir à une solution politique réaliste, pragmatique et durable basée sur le compromis, conformément aux paramètres définis par les résolutions du Conseil de sécurité adoptées depuis 2007, notamment la résolution 2703.

MM. Bourita et Tkatchenko ont convenu de poursuivre et de renforcer davantage leur coopération et leur coordination au sein des organisations internationales et des forums multilatéraux et se sont engagés à soutenir mutuellement sur les questions inscrites à l'agenda mondial, notamment celles liées au changement climatique et à l'élevation du niveau de la mer.

## Le Danemark considère le plan d'autonomie comme une contribution sérieuse et crédible

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, mercredi à New York, avec le ministre des Affaires étrangères du Danemark, Lars Løkke Rasmussen, en marge de la 79<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies.

Dans le communiqué conjoint adopté à l'issue de cette rencontre, "le Danemark considère le plan d'autonomie présenté par le Maroc en 2007 comme une contribution sérieuse et crédible au processus en cours de l'ONU et comme une bonne base pour une solution convenue entre les parties".

Dans ce communiqué conjoint, les deux ministres ont réaffirmé leur soutien au processus mené par les Nations unies et l'envoi personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Staffan de Mistura, ainsi qu'à ses efforts pour parvenir à une solution pacifique et mutuellement acceptable au conflit, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.

Cette nouvelle position du Danemark s'inscrit dans le cadre de la dynamique internationale impulsée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, en soutien au plan d'autonomie et à la souveraineté du Maroc sur son Sahara. Elle confirme une tendance de fond en Europe, de toutes les régions du continent européen.

# Bouthaina Azami : *Je ne sais jamais vraiment où l'écriture va m'entraîner lorsque j'écris les premiers mots*

*Le privilège de l'écrivain est de nous entraîner là où il veut et où nous ne serions pas allés sans lui. Et comme le lecteur disposant d'outils de recherche, il va d'aventure en aventure pour pouvoir solliciter les plis et replis du texte afin d'en dégager un sens et en déguster sa part du plaisir qu'il lui offre.*

*Nos écrivains sont là pour nous ouvrir, à nous lecteurs, quelques pistes de lecture et même des outils, un avant-goût de ces jouissances amenant la satisfaction, voire la satiété, étant leurs complices.*



**Libé :** Comment avez-vous pu et su adopter l'écriture, cette monture indomptable et si capricieuse, et l'adapter à vos exigences ?

**Bouthaina Azami :** Je n'ai jamais vu l'écriture comme une monture indomptable à apprivoiser, mais comme une complice. Plus que cela, une sorte de double salvateur qui parle pour moi, se fait écho des mouvements intérieurs les plus imperceptibles, voix des silences les plus inextricables, les plus étouffés, les plus étouffants. Et l'on se remet à respirer quand on croyait suffoquer en plongeant au plus profond de soi pour laisser voie à ces bruissements de mémoires, d'émotions, que seule l'écriture a le pouvoir de révéler. Non pas même de raconter, de dire. Mais de donner à ressentir. Dans leurs tremblées, leurs palpitations, leur souffle montant ou manquant, leur musicalité, le frissonnement de leur cheminement dans la chair, dans le sang. C'est une sorte de corps-à-corps où l'écriture devient une sorte de travail d'excavation et de déchiffrement de l'enfouï, l'intangible, dont elle se met à l'écoute dans un processus de lecture de l'intangible avant la libération du verbe. Et c'est là que la magie opère : dans l'accord parfait de l'intangible et des mots agencés pour l'incarner et le rendre perceptible.

**Quel a été votre premier texte, nouvelle, roman ou poème, que vous avez publié, que vous avez soumis au lecteur ?**

Mon premier roman publié est « La Mémoire des temps », paru aux éditions L'Harmattan en 1998. Étrangement, dès les premières phrases, j'ai senti que j'étais plus loin, cette fois, que les éternelles feuilles volantes que je laissais derrière moi depuis l'enfance. J'ai d'ailleurs écrit ce roman sans penser un instant à une éventuelle publication. Une fois achevé, il a traîné sur mon bureau pendant plusieurs années, et ce sont des amis qui m'ont encouragée à le soumettre à une maison d'édition. Dans ce roman, je me suis immergée dans le personnage d'une petite fille vendue, par ses parents, à une famille bourgeoise. Chaque nuit, pendant plus d'une année, je me suis mise dans la peau de cette enfant. Le livre s'ouvre sur un cri : celui de la petite fille arrachée aux bras de sa mère. Puis le silence s'abat comme un couperet. A partir de là, l'écriture va travailler à sonder ce silence, saisissant, qui s'est emparé de l'enfant à un moment, violent, de rupture annihilante où elle devient spectatrice d'un monde qui la tient à l'écart, qui ne l'accueille pas.

**La langue française a su se soumettre à votre volonté, à vos volontés, à vos exigences. Quels sont alors les écrivains ayant influencé votre manière de regarder les faits et de les écrire ? En est-il de même pour vous ?**

Dès mon plus jeune âge, je me suis passionnée pour la littérature. Comme je fréquentais

l'école française, j'ai baigné dans les grandes œuvres littéraires et poétiques françaises. Le théâtre, le grand roman classique du XIX<sup>ème</sup> siècle, les grands poètes, parmi lesquels Baudelaire, aujourd'hui encore, tient une place particulière. Se servir de la langue pour extraire, par l'acte poétique, de la beauté (les fleurs) du « mal », tel est certainement tout le pouvoir et le sens de l'écriture. Puis il y a eu un tournant, au début de l'adolescence, lorsque j'ai découvert, à travers les espaces francophones, toute une littérature à laquelle nous n'étions pas sensibilisés à l'école. Cela a véritablement été un événement. J'ai découvert une autre langue française, déterritorialisée, parfois malmenée pour, par exemple, chez Mohamed Khaïr-Eddine, mettre en scène la déroute identitaire dans la déroute de la langue (comme dans Agadir, où « je » devient tour à tour « tu » et « il », comme si « je » n'était plus qu'une expérience radicale de l'altérité). De même, Césaire, en se servant de la métaphore du volcan, hurle à la face du monde ce que le monde ne nomme pas, ce que les livres d'Histoire taisent et les consciences ignorent, les « malheureux de ceux qui n'ont point de bouche » et dont un décret n'aura pas suffi à abolir les souffrances qui, des siècles plus tard, persistent dans une contemporanéité dont « le ventre est encore fécond d'où est sorti la bête immonde ». Il se sert ainsi de la métaphore du volcan pour jouer une transfiguration, secouer l'univers et le reconfigurer pour redonner à l'homme une identité, une dignité par delà le déni, dans le creux même de la blessure, dans le grondement de tonnerre de ce mot « Nègre » qu'il va investir d'une « valeur de force, une valeur force ».

Les exemples sont nombreux. Tout cela pour dire que les écrivains dont j'aime à me nourrir simulent l'espace d'une violence, inscrite dans le texte, pour une autre vérité qui dérange, malmené le monde tel qu'il nous est donné à voir, l'espace d'une transfiguration, aussi, où le démantèlement de la langue, l'éclatement de l'espace et la déroute du temps participent d'une « œuvre de libération », comme dirait Edouard Glissant.

**Pour Proust, la vie écrite est plus intense que la vie vécue. Qu'en pensez-vous ?**

Étrangement, elles débordent l'une sur l'autre. J'ai écrit, comme plusieurs autres de mes romans, La Mémoire des temps pendant la nuit. Mais, durant la journée, les personnages continuaient de me suivre, de vivre en moi. En quelque sorte, le livre continuait de s'écrire. Par ailleurs, oui, il y a certes une intensité propre à la vie écrite du fait, peut-être, que nous y vivons plusieurs vies en un laps de temps relativement court et que, de plus, comme le dit Deleuze, la littérature est « une sorte de double du monde

capable d'en recueillir la violence et l'excès ».

**« Écrire, c'est le double plaisir de raconter et de se raconter une histoire, et c'est aussi le plaisir d'écrire, qui est inexplicable », dit Françoise Sagan dans un entretien accordé au Magazine littéraire en juin 1969**

Quand je commence un livre, je pars d'une émotion que je file avant de la laisser m'emporter dans une histoire que je n'ai pas préméditée. Je ne sais jamais vraiment où l'écriture va m'entraîner lorsque j'écris les premiers mots. Il y a, bien sûr, le plaisir d'écrire qui se fait ressentir dès la première phrase, lorsque celle-ci parvient à rendre, de façon presque miraculeuse, les mouvements, le souffle, les frémissements, les sursauts de cette émotion première, inaugurale. Et il y a le plaisir tout aussi magique de l'aventure romanesque, lorsqu'on découvre le livre pendant qu'il s'écrit comme en dehors de soi, qu'il nous emmène là où l'on ne pensait pas consciemment aller.

**Le critique et écrivain Milan Kundera dit que le roman est le lieu de l'ambiguïté, le lieu où les choses ne sont jamais tranchées de manière définitive, le lieu de l'absence d'une morale manichéenne. Est-ce que cela pourrait s'appliquer à vos romans ?**

Je serais tentée de répondre par l'affirmative, car il n'y a jamais eu de place, en effet, pour une morale manichéenne dans mes romans qui peuvent tous être décrits comme autant de parcours initiatiques. On y suit des personnages dont on partage les sentiments, les sensations, les douleurs, et dont on suit l'évolution à l'épreuve des jours. La littérature et la poésie sont des espaces sensibles qui exacerbent, de façon vertigineuse, l'humain en nous, dans ce qu'il a de plus noble. La sensibilité rassemble, accueille. La morale divise, éloigne, suppose un jugement.

**Dans votre roman « Le Cénacle des solitudes », comment expliqueriez-vous ce silence des personnages, cette aphasie dont vous vous êtes sentie prise, vous aussi, est une sorte de cri, comme vous l'avez dit dans certains de vos entretiens ?**

Le Cénacle des solitudes est marqué par le silence qui s'abat sur les êtres dans les moments

les plus insoutenables. La violence frappe de mutisme, et c'est ce silence suffoquant, tourmenté, bouillonnant, incisif, inscrit dans la chair et le souffle, saccadé ou suspendu, que le texte cherche à parler, dont il cherche à simuler la violence dans le rythme parfois oppressant de phrases interminables, rythme du temps à la fois absent et harcelant dans son refus d'accueillir, une scansion particulière, des répétitions et des ruptures où se fomentent une folie en gestation, celle de l'être dérobé à lui-même. L'événement se situe en deçà, en deçà du monde négateur et de ses mots. Il est là où la parole ne cherche plus à dire mais à donner à voir et à sentir l'innommable ; là où, impuissante, elle capitule et laisse place à des images, des dessins qui traversent la page blanche, corps, tourmentés, distordus, qui exhibent les stigmates d'une souffrance étouffée, palimpseste.

Mais si les mots cherchent à traduire l'indicible, ils ont aussi ce pouvoir de tromper la mort, de redonner vie dans la transcendance des obstacles d'une réalité enfermante qui empêche d'être au monde. Ainsi, dans Le Cénacle des solitudes, à un moment où elle craint de voir mourir son petit frère, la jeune narratrice se met à débiter un conte interminable comme si les mots pouvaient redonner souffle, redonner vie, redonner corps : « Et j'ai raconté pour te tenir éveillé et garder la mort éloignée, une histoire sans fin. Une histoire cousue dans des bribes que j'étais allée mendier à une enfance, qui survivait comme éclatée en moi. Des fragments de légendes, dont je rapiéciais un à un les lambeaux et je tissais pour toi un rêve interminable déroulé et tiré sur trois jours et trois nuits durant lesquelles pas une fois je ne me suis interrompue, sûre que tu te ferais happer à l'instant même où je me tairais ».

Peut-être parce qu'il n'y a plus que les mots pour garder vivants et restituer une dignité à ceux que le monde nie. Ce pouvoir salvateur des mots est présent dans tous mes romans, dès le premier notamment où une conteuse cherche à sauver d'elle-même l'enfant-narratrice.

Propos recueillis par Mouhoub Abdelkrim

## Biographie

Bouthaina Azami est née à Tanger en 1964 et a vécu à Rabat, avant de se rendre en Suisse où elle a étudié la psychologie et les lettres modernes. Elle est l'auteure de plusieurs romans publiés aux Editions L'Harmattan : La Mémoire des temps (1998), Entreintes (2000), Le Cénacle des solitudes (2002) et Fiction d'un deuil (2004). Des romans qui ont fait l'objet de nombreux essais et ont reçu plusieurs prix. Son dernier livre, Au café des faits divers (éditions La Croisée des chemins, 2013), a obtenu le Prix Sofitel Madame Figaro 2014. Parallèlement à son activité d'écrivaine, Bouthaina Azami aime aussi l'image à travers le dessin, la peinture et le graphisme et a à son actif plusieurs expositions collectives et individuelles.



## Les frappes israéliennes au Liban se poursuivent *Tel-Aviv rejette un appel international au cessez-le-feu*



**I**sraël a promis jeudi de combattre le Hezbollah au Liban "jusqu'à la victoire", rejetant un appel international à un cessez-le-feu de 21 jours pendant que les frappes aériennes massives se poursuivent sur l'est et le sud du pays.

Pour la quatrième journée consécutive, l'armée israélienne a mené des dizaines de frappes contre le mouvement islamiste, soutenu par l'Iran, qui a annoncé avoir visé des installations de production militaire près de Haïfa, le grand port du nord d'Israël.

Des bombardements intenses ont notamment visé l'est du Liban, l'un des fiefs du Hezbollah, où une frappe a fait au moins neuf morts et 11 blessés à Younine, une localité proche de Baalbeck, selon les autorités libanaises.

"C'était indescriptible, parmi les pires nuits que nous ayons vécues. On se dit qu'il n'y a qu'une seconde entre la vie et la mort", a raconté à l'AFP Fadia Rafic Yaghi, une femme de 70 ans propriétaire d'un petit magasin à Baalbeck.

"Il y a des choses qui volent au-dessus de vos têtes et vous ne savez pas si elles vont vous tomber dessus ou pas", a-t-elle témoigné. Elle a ajouté qu'il y avait "encore des gens sous les décombres", alors que les secouristes continuaient à chercher des survivants.

Jeudi, l'armée a annoncé que son aviation avait attaqué 75 objectifs militaires du Hezbollah pendant la nuit, dans le sud du Liban et dans la plaine de la Békaa, dans l'est.

Selon l'armée, 45 "projectiles" ont été tirés depuis le Liban vers Israël.

Les bombardements, qui ont fait plus de 600 morts depuis lundi, dont de nombreux civils, ont jeté plus de 90.000 personnes sur les routes au Liban, selon l'ONU, fuyant vers Bey-

routh ou la Syrie.

Face à cette escalade qui menace d'entraîner le Proche-Orient dans la guerre, la France et les États-Unis, rejoints par des pays arabes, occidentaux et européens, ont appelé mercredi à un "cessez-le-feu immédiat de 21 jours" pour "donner une chance à la diplomatie".

"Il est temps de parvenir à un règlement à la frontière israélo-libanaise qui garantisse la sécurité et permette aux civils de rentrer dans leurs foyers", ont écrit les présidents français et américain, Emmanuel Macron et Joe Biden.

Mais le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a déclaré que l'armée poursuivrait son combat contre le Hezbollah "avec

toute la force nécessaire". "Il s'agit d'une proposition américano-française à laquelle le Premier ministre n'a même pas répondu", a indiqué son bureau.

Le ministre des Affaires étrangères, Israël Katz, a affirmé qu'il n'y aurait "pas de cessez-le-feu dans le nord". "Nous continuerons à lutter contre le Hezbollah de toutes nos forces jusqu'à la victoire et jusqu'au retour en toute sécurité des habitants du nord dans leurs foyers", a-t-il déclaré sur X.

Le ministre des Finances, Bezalel Smotrich, d'extrême droite, a lui aussi rejeté tout cessez-le-feu, affirmant que l'objectif restait "l'écrasement du Hezbollah".

En guerre contre le Hamas palestinien dans la bande de Gaza depuis le 7 octobre 2023, Israël avait annoncé à la mi-septembre avoir déplacé le "centre de gravité" de ses opérations vers le nord du pays, le long de la frontière libanaise, pour permettre le retour de dizaines de milliers d'habitants déplacés, dans cette région visée par des tirs de roquettes du Hezbollah depuis près d'un an.

Les tirs transfrontaliers ont gagné en intensité depuis la vague d'explosions meurtrières des appareils de transmission du Hezbollah, attribuée à Israël, les 17 et 18 septembre au Liban, puis une frappe israélienne le 20 septembre sur la banlieue sud de Beyrouth, qui a décuplé l'unité d'élite du mouvement.

Le Hezbollah, allié du Hamas, a promis de continuer à attaquer Israël "jusqu'à la fin de l'agression à Gaza".

Mercredi, le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Herzli Halevi, a demandé aux soldats de se préparer pour une possible offensive terrestre, réveillant le souvenir de la dernière guerre entre Israël et le puissant mouvement islamiste en 2006.

"Nous attaquons toute la journée (...) pour

préparer la zone à la possibilité de votre entrée (...) et continuer à frapper le Hezbollah", a-t-il déclaré à des soldats à la frontière avec le Liban, alors que l'armée a annoncé le rappel de deux brigades de réserve qui seront déployées dans le nord.

Joe Biden, dont le pays est le principal allié d'Israël, a de nouveau averti du risque d'une "guerre généralisée" au Proche-Orient, même si le Pentagone a jugé qu'une offensive terrestre n'apparaissait pas "imminente".

L'armée israélienne a affirmé mercredi avoir frappé "plus de 2.000 cibles" du Hezbollah depuis lundi. Selon le gouvernement, 9.360 roquettes et missiles ont été tirés sur Israël en près d'un an.

Le Qatar, un des pays médiateurs dans la guerre à Gaza avec les États-Unis et l'Égypte, a affirmé jeudi ne pas avoir connaissance d'un "lien direct" entre les négociations sur une trêve dans le territoire palestinien et les efforts internationaux en faveur d'un cessez-le-feu entre Israël et le Hezbollah.

La guerre dans la bande de Gaza a été déclenchée par l'attaque sans précédent du Hamas contre Israël, le 7 octobre 2023, qui a entraîné la mort de 1.205 personnes, majoritairement des civils, selon un décompte de l'AFP basé sur les chiffres officiels israéliens incluant les otages morts ou tués à Gaza.

Sur 251 personnes enlevées, 97 sont toujours retenues à Gaza dont 33 sont déclarées mortes par l'armée.

En représailles, Israël a promis de détruire le Hamas, au pouvoir à Gaza depuis 2007. Son offensive militaire à Gaza a fait jusqu'à présent 41.495 morts, majoritairement des civils, selon les données du ministère de la Santé du gouvernement du Hamas, jugées fiables par l'ONU, et y a provoqué un désastre humanitaire.



Les bombardements, qui ont fait plus de 600 morts depuis lundi, dont de nombreux civils, ont jeté plus de 90.000 personnes sur les routes au Liban, selon l'ONU, fuyant vers Beyrouth ou la Syrie

# Pékin "en alerte" après la traversée du détroit de Taïwan par un navire japonais

L'armée chinoise est "en alerte" jeudi au lendemain de la traversée inédite par un navire de guerre japonais du détroit de Taïwan, pour laquelle Pékin a protesté officiellement auprès du Japon.

L'information a été révélée dans la matinée par les médias japonais, mais le porte-parole du gouvernement japonais, Yoshimasa Hayashi, a refusé de commenter ces informations, arguant qu'elles concernaient des opérations militaires.

Pékin, de son côté, a affirmé avoir réagi aux "activités d'un navire des forces d'autodéfense japonaises pénétrant dans le détroit de Taïwan".

"La Chine est très vigilante quant aux intentions politiques du Japon et a fait part au Japon de sa ferme protestation", a déclaré Lin Jian, porte-parole du ministère des Affaires étrangères, lors d'une conférence de presse régulière.

Des navires de guerre des Etats-Unis et du Canada ont traversé à plusieurs reprises ces derniers mois le détroit de Taïwan, enjeu géopolitique majeur, ce qui a conduit l'armée chinoise à se déclarer en "état d'alerte".

Deux navires militaires néo-zélandais et australien ont également emprunté mercredi ce détroit, une première en sept ans pour un bâtiment néo-zélandais, afin de faire valoir le "droit à la liberté de navigation", a annoncé jeudi à l'AFP un porte-parole du ministère néo-zélandais de la Défense.

Il a précisé que la mission n'avait pas été menée conjointement avec le Japon.

Selon les médias japonais, les trois pays ont prévu des exercices militaires en mer de Chine méridionale, dont Pékin revendique la quasi-totalité.

Le ministère chinois de la Défense a confirmé jeudi que ces trois pays avaient mené "une opération de transit à travers le détroit de Taïwan".

"Ces opérations portent atteinte à la souveraineté et à la sécurité de la Chine", a dénoncé son porte-parole Zhang Xiaogang, donc "l'armée chinoise reste en état d'alerte élevée et prendra toutes les mesures nécessaires pour contrer ces menaces et ces provocations".

En réponse aux "navires de guerre étrangers traversant le détroit de Taïwan", le ministère des



Affaires étrangères a lui, assuré que la Chine restait "très vigilante face à toute action susceptible de menacer la souveraineté de la Chine".

La manœuvre du navire de guerre japonais survint une semaine après le passage inédit d'un porte-avions chinois entre des îles japonaises.

Le 18 septembre, le porte-avions chinois Liaoning et deux destroyers lance-missiles avaient été repérés par l'armée japonaise naviguant dans la région méridionale d'Okinawa, entre les îles de Yonaguni et Iriomote, près de Taïwan.

Cet incident avait été jugé "totalement inacceptable" par Tokyo.

Début septembre, le Japon avait déjà vivement condamné l'incursion dans ses eaux territoriales d'un navire de la marine chinoise, pendant près de deux heures.

Et quelques jours plus tôt, Tokyo avait fait décoller des avions de chasse après qu'un appareil militaire chinois eut "violé" son espace aérien, pendant environ deux minutes, au large des îles Danjo, situées en mer de Chine orientale.

Jeudi, le quotidien Yomiuri Shimbun, citant des sources gouvernementales anonymes, a affirmé que le Premier ministre Fumio Kishida avait donné l'ordre pour la traversée de mercredi, craignant que le fait de ne rien faire après l'action chinoise n'encourage Pékin à s'affirmer davantage.

Cette traversée "s'inscrit dans un contexte plus large de présence navale accrue de la part des pays d'Asie et d'autres qui s'inquiètent des revendications maritimes de la Chine", explique à l'AFP Bec Strating, professeure de relations internationales à l'université La Trobe en Australie.

Mercredi, la Chine avait par ailleurs annoncé le lancement dans l'océan Pacifique d'"un missile balistique intercontinental transportant une ogive factice d'entraînement", le premier test de ce genre depuis plusieurs décennies.

Ce tir a suscité des protestations de la part d'autres pays de la région, comme le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, inquiets du renforcement du potentiel militaire chinois.

L'influence économique et militaire croissante de la Chine dans la région Asie-Pacifique et ses revendications - en particulier concernant Taïwan qu'elle considère comme l'une de ses provinces - inquiètent les Etats-Unis et leurs alliés.

Un total de 72 avions et huit navires de guerre chinois ont été détectés autour de Taïwan en une trentaine d'heures, a également affirmé jeudi le ministère de la Défense de l'île.

Le Japon est un allié clé des Etats-Unis dans la région, et fait partie de l'alliance Quad, un groupe considéré comme un rempart contre la Chine, qui réunit aussi l'Inde et l'Australie.

Le Japon, résolument pacifiste depuis des décennies, a augmenté ses dépenses de défense, en se dotant de capacités de "contre-attaque" et en assouplissant les règles sur les exportations d'armes.

Les navires japonais et chinois ont été impliqués par le passé dans des incidents concernant des zones contestées, en particulier les îles Senkaku en mer de Chine orientale, aussi appelées Diaoyu par Pékin.

## Dans la Corne de l'Afrique, une dangereuse escalade entre Ethiopie et Somalie

Alliances, menaces, livraisons d'armes: les tensions entre l'Ethiopie et la Somalie ont franchi un nouveau cap ces dernières semaines, venant menacer le fragile équilibre de cette région instable, secouée notamment par l'insurrection des islamistes shebab.

Les relations historiquement houleuses entre les deux voisins de la Corne de l'Afrique se sont dégradées depuis l'annonce le 1er janvier de la signature d'un protocole d'accord entre Addis Abeba et la région séparatiste somalienne du Somaliland, dénoncé par Mogadiscio comme une "agression" contre sa souveraineté.

Ce texte prévoit la location pour 50 ans à l'Ethiopie, immense pays enclavé, de 20 km de côtes du Somaliland, qui a unilatéralement proclamé son indépendance en 1991. Les autorités somalilandaises affirment qu'en échange de cet accès à la mer, l'Ethiopie deviendrait le premier pays à reconnaître officiellement leur république.

Depuis janvier, Mogadiscio a intensifié ses relations avec Le Caire, rival de l'Ethiopie qui s'oppose notamment au mégabarrage hydroélectrique (GERD) qu'Addis Abeba a construit sur le Nil.

Cette coopération de longue date a pris un tour militaire avec la signature le 14 août d'un accord de

défense, dont le contenu n'a jamais été rendu public.

Depuis, deux livraisons égyptiennes de matériel militaire ont eu lieu, les 27 août et 22 septembre.

Le Caire a également pour la première fois proposé de contribuer à la force de l'Union africaine déployée depuis 2007 en Somalie pour combattre les islamistes radicaux shebab. Une nouvelle mission (AUSSOM), actuellement en discussion, doit prendre le relais de l'actuelle (Atmis) en janvier.

Cette proposition fait écho aux déclarations de hauts responsables somaliens affirmant qu'un accord entre Addis Abeba et le Somaliland rendrait inévitable le départ des troupes éthiopiennes contribuant à cette force, ainsi que de celles déployées de manière bilatérale, notamment pour protéger sa frontière d'incursions shebab.

Le nombre exact de soldats éthiopiens présents en Somalie est inconnu, mais est estimé à "environ 10.000", selon Samira Gaid, analyste au cabinet Balqis Insights basé à Mogadiscio.

Le ministère éthiopien des Affaires étrangères a mis en garde contre une transition Atmis-AUSSOM "pleine de dangers", affirmant que la région

entrait dans "des eaux inconnues" en raison de "forces qui tentent d'attiser les tensions", sans citer l'Egypte.

Pour des experts interrogés par l'AFP, cet ostensible rapprochement égypto-somalien vise notamment à faire bouger les lignes dans des négociations actuellement dans l'impasse avec l'Ethiopie.

"La Somalie essaie de présenter un levier de pression, qui consiste à dire: +Si vous ne révoquez pas le protocole d'accord, voici certaines des options qui s'offrent à nous. L'une d'elles consiste à faire intervenir des troupes égyptiennes+", décrypte Omar Mahmood, chercheur à l'International Crisis Group.

"C'est une carte joker que la Somalie a abattue", estime également Samira Gaid. Mais "avec une telle escalade rhétorique, il semble difficile de faire des progrès".

Les négociations, menées sous l'égide de la Turquie, apparaissent plus bloquées que jamais. Une troisième séance, prévue le 17 septembre à Ankara, n'a pas eu lieu.

Cette surenchère verbale et armée menace d'ébranler le fragile équilibre somalien, où affrontements entre clans et tensions entre Etats fédérés

et gouvernement central viennent régulièrement s'ajouter aux attaques des islamistes shebab.

"La Somalie, pays déjà inondé d'armes, connaît actuellement une augmentation des importations dans un contexte de tensions. Etant donné la défiance généralisée et la faiblesse des contrôles dans le pays, c'est une évolution inquiétante", estime Omar Mahmood.

Le ministre éthiopien des Affaires étrangères a dit lundi craindre que les armes livrées par l'Egypte "ne finisse(nt) entre les mains de terroristes".

Trois jours plus tôt, Mogadiscio a accusé l'Ethiopie d'avoir effectué une "livraison non autorisée d'armes et de munitions" au Puntland, région du nord de la Somalie qui s'oppose régulièrement au gouvernement depuis qu'elle a déclaré unilatéralement son autonomie en 1998.

La menace d'exiger un départ des troupes éthiopiennes a par ailleurs suscité une levée de boucliers dans l'Etat du Sud-Ouest où ces soldats, qui possèdent une expérience de plusieurs décennies dans le combat contre les shebab, sont déployés.

Leur départ "créerait un vide sécuritaire (...) que le gouvernement somalien ou les Etats fédérés ne sont pas en mesure de couvrir", souligne Samira Gaid.

## Portrait



## Oliver Blume et Daniela Cavallo

### *Le patron et la syndicaliste*

### *Duel au sommet pour l'avenir de Volkswagen*

Leur voix sera décisive dans les négociations qui devaient débuter mercredi chez Volkswagen: le PDG Oliver Blume et la principale représentante des salariés Daniela Cavallo sont en première ligne pour décider du plan d'économies le plus important de l'histoire du groupe allemand.

Purs produits "maison" ayant effectué toute leur carrière chez le constructeur, tous deux sont réputés pour leur capacité de dialogue, qui sera mise à rude épreuve dans les prochains mois.

Oliver Blume affirme vouloir boucler cette année "le paquet" de réduction des

coûts.

Daniela Cavallo a promis une "résistance acharnée" face aux menaces sur l'emploi et la possible fermeture d'usines.

Décrit comme réservé et amateur de consensus, la personnalité d'Oliver Blume, âgé de 56 ans, tranche avec celle de son bouillant prédécesseur, Herbert Diess, remercié au cours de l'été 2022.

Il est arrivé à la tête du premier groupe automobile européen avec la mission d'apaiser les tensions nées des déclarations à l'emportepièce du patron autrichien, tout en poursuivant l'épineuse conversion du groupe à la mobilité électrique.

Le choc n'a été que plus grand lorsqu'Oliver Blume a annoncé, début septembre, que le groupe et ses 660.000 salariés dans le monde, dont la moitié en Allemagne, devaient se préparer à une sévère cure d'austérité.

Né à deux pas de Wolfsburg, berceau et siège de Volkswagen dans le nord de l'Allemagne, Oliver Blume a été formé chez Audi, poursuivant sa carrière chez Seat et VW, trois des marques du groupe.

Cet ingénieur de formation a été propulsé à la tête de Porsche en 2015. Une casquette qu'il n'a pas abandonnée depuis, faisant de lui le seul dirigeant à la tête de deux entreprises du Dax, l'indice vedette de la bourse de Francfort.

Adoubé par les familles Porsche et Piech, propriétaires de Volkswagen dont il a gagné la confiance, le dirigeant a déjà lancé plusieurs chantiers: un plan d'économies, jugé encore insuffisant pour la marque VW, des partenariats avec des entreprises chinoises, un investissement risqué, à 5 milliards d'euros, dans la start-up américaine Rivian, pour développer les logiciels des futurs modèles électriques.

A l'inverse de M. Diess, qui entretenait des relations houleuses avec le comité d'entreprise, M. Blume est décrit par les analystes comme plus respectueux de cet organe incontournable dans les négociations.

Daniela Cavallo est la première femme à la tête de l'influent "Betriebsrat" de Volkswagen, comité d'entreprise représentant les salariés et disposant d'un pouvoir de

co-décision sur la stratégie du groupe.

Nommée aux commandes de cette instance en 2021, Mme Cavallo appartient également à la "famille" Volkswagen: née à Wolfsburg, père italien immigré dans les années 1970 pour travailler dans les usines du constructeur, mariée à un salarié du groupe.

Elle a débuté chez Volkswagen par un apprentissage dans les fonctions commerciales, obtenant par la suite un diplôme d'économiste d'entreprise.

A ceux qui critiquent son manque d'expérience dans la production, cette élégante brune de 49 ans répond que "(son) travail ne consiste pas à comprendre la technologie dans ses moindres détails, mais plutôt à défendre les intérêts des gens", selon ses propos dans l'hebdomadaire Die Zeit.

Pragmatique, elle se dit tout à fait consciente des défis auquel le groupe fait face: retard technologique dans le passage à l'électrique, marché automobile au ralenti, concurrence chinoise etc..

Si ses relations avec Oli-

”

Daniela Cavallo a promis une "résistance acharnée" face aux menaces sur l'emploi et la possible fermeture d'usines

”

Oliver Blume affirme vouloir boucler cette année "le paquet" de réduction des coûts

ver Blume ont jusqu'ici été cordiales -les deux responsables se tutoient, selon la presse-, elle a durci le ton face aux menaces sur l'emploi, reprochant à la direction de Volkswagen de "ne pas avoir fait son travail" pour préserver l'avenir du groupe.

"Elle est très claire sur ce qu'elle veut pour les employés", explique Stefan Bratzel, spécialiste du marché automobile, qui la décrit comme une femme "rationnelle" qu'il ne faut "pas sous-estimer".

En kiosque ou sur le web

# Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Myriam Khamisich

L'information par les professionnels:  
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

FEMME DISSOLUE	DÉGONFLÉE NAZI	FOU	VACHE SANS CORNES	ARTICLE	BALAI	QUOTE-PART	FEMELLE DU SANGLIER	FLA-FLA
							SYMBOLE DE L'ASTATE	
FABRIQUE MÉTAL					LE MAL AIMÉ	PEAU DE BÊTE PIGÉ		
	EN DANGER			FELI ROUGE			VOYELLES	
EFFROI							VOYELLES TENUE	
COUTUMES	SYMBOLE DU CÉSIMUM			EN BOSNIE	RÉTROGRADE	À L'ENVERS AMINCHÉ		
	PÉTROLE BRUT	D'ACCORD S'IL EST BON	DESTIN BÂFREUR				PRONOM PERSONNEL	
GAUCHE ET GUINÉE						VACANT	POSSÉSIF RÈGLE PLATE	
SURFACE	EN MARGE DÉCHET AZOTÉ			ARRÊT MAZOUT				PRAIRIES
							ENLÈVE	
RHÉSUS		ROULÉS FORME D'ÊTRE			LETTRES DE DEGAS		MÉTAL FIN DE VERBE	
SAISON VENUES AU MONDE			ÉMINENT					
			VOLAGES					

Solution mots flechés d'hier

BAVE	ALQUÊ	EN	V	GENSH-	I	COINTE	PIRE	RETEAU	S	MANOU
EAU	ET DE	TRAVAIL	T	ALME	F	ARABES	EN	RETEAU	R	
			AR	BIQUE	A		RETEAU		EUR	
			L		R		A		O	
			D		E		A		A	
			A		L		E		C	
			A		R		E		C	
			T		G		E		N	
			J		E		U		N	
			I		R		A		N	
			R		A		T		T	
			Z		A		B		H	
			T		R		I		E	
			A		R		M		E	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouahy  
Mourad Tabet  
Wata Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzaf

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Myriem Rahane  
Khadija Halali  
Mariana Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach

**Secrétariat**  
Aemsa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmedou El Katab (Ladysoune)  
Abdelali Khallaf (Toussouin)

**Collaborateurs**  
Chouath-Sobouan  
Khalil Benmouza

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2160 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
liberation@libe.ma  
liberation.ma

**Téléphone:**  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.04.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annonces@liberation.ma  
Youssef El Gaba

**Moussa El Youssefi**  
Loubra Baghdadli  
Latifa Mourab  
Rkia Al Dahman  
Siham Zaher  
Fadwa Choukri

**44, Avenue des E.A.R**  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghébines

**Distribution**  
SAPRISSS  
Dossier de presse  
130/64

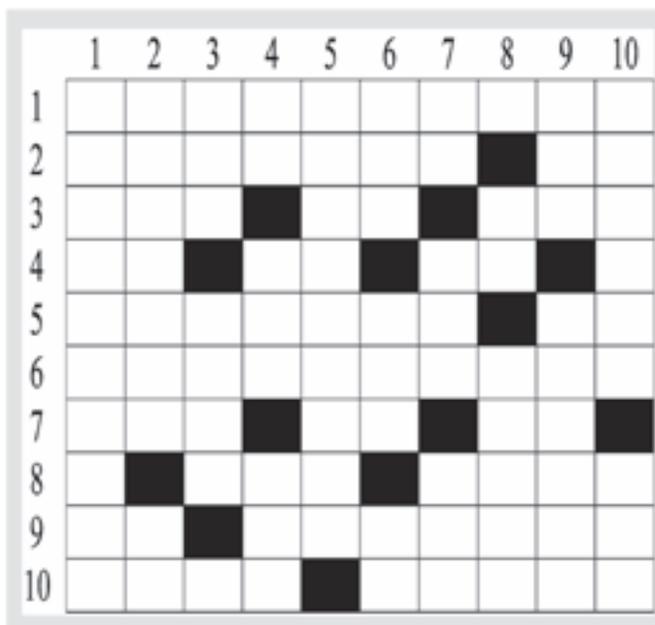
**Site web:**  
www.libe.ma

**Journal Libération**

**Libération Maroc**

**2017**  
www.ojd.ma

## Mots croisés



## HORIZONTALEMENT

- 1- Universel
- 2- Set de table - Coordonnant
- 3- Fond - Tableau - Porte charge
- 4- Ville d'Abraham - Liant - Indicateur
- 5- Chauffeur de camion - Préposition
- 6- Voisins d'eau
- 7- Époque - Gagné - En cave
- 8- Fameux espion - Echassier
- 9- Indicateur - Emploi
- 10- Étrésillon - Crochets

## VERTICALEMENT

- 1- Fréquence
- 2- Antichambre de cimetière - Liant
- 3- Aucun - Turbige de Feil
- 4- Injection - Saison - Accord
- 5- Percurent
- 6- Pensé - Solution - M est
- 7- Fin de forme - Appel - Les absents
- 8- Brabpe - Prophètes juifs
- 9- Refus - Argent des forts
- 10- Répits - Possessif

## Solution mots croisés d'hier



## Grilles de sudoku

## Facile

3		1	2			8		
			4					1
	8		7	1	6	4	5	3
		5		8				
2	3		6		5		4	8
				2		7		
7	5	3	9	6	8		1	
6			7					
	9			2	5		6	

## Difficile

		2						
8		4	5	2			3	
			3		2		1	
1	5		3				9	
	3						4	
	2			7		5	6	
2	5		1					
	4			8	9	7		5
						4		

## Moyen

3	2	9						1
5				9	4			
							9	8
			9	6	8			
8	6	7	1		3	4		
	1	8	3					
7	3							
		6	4					5
1						2	7	9

## Expert

	9	4				7		8
					3	2		
				7		5	3	
1	9	4						
		1	9					
			6	9		2		
4	1	5						
	8	3						
9	5				6	8		

## Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

## Solution sudoku d'hier

## Facile

4	7	3	8	5	1	2	6	9
5	9	8	3	6	2	7	1	4
6	2	1	9	7	4	5	3	8
3	5	2	1	4	8	6	9	7
1	6	7	5	2	9	4	8	3
8	4	9	7	3	6	1	5	2
2	8	4	6	9	5	3	7	1
7	1	6	2	8	3	9	4	5
9	3	5	4	1	7	8	2	6

## Moyen

8	6	5	7	2	9	4	1	3
7	2	9	3	1	4	6	8	5
1	4	3	8	6	5	7	9	2
5	1	7	6	8	3	2	4	9
4	3	2	9	5	7	1	6	8
6	9	8	2	4	1	5	3	7
2	8	1	5	9	6	3	7	4
3	5	4	1	7	8	9	2	6
9	7	6	4	3	2	8	5	1

## Difficile

9	6	5	8	3	2	4	1	7
3	7	2	5	1	4	6	9	8
1	4	8	7	6	9	3	2	5
2	8	6	1	5	3	9	7	4
4	3	7	2	9	8	1	5	6
5	1	9	6	4	7	8	3	2
8	5	4	9	7	1	2	6	3
7	9	3	4	2	6	5	8	1
6	2	1	3	8	5	7	4	9

## Expert

5	1	8	4	2	7	6	9	3
9	4	6	3	1	5	7	8	2
3	2	7	9	6	8	1	5	4
8	7	3	5	4	6	9	2	1
1	5	9	7	3	2	8	4	6
4	6	2	1	8	9	3	7	5
6	9	4	2	7	3	5	1	8
2	8	5	6	9	1	4	3	7
7	3	1	8	5	4	2	6	9

# Economie

## Bank Al-Maghrif prévoit une inflation de 1,3% en 2024

L'inflation globale devrait décélérer de 6,1% en 2023 à 1,3% en 2024 avant de s'accroître à 2,5% en 2025, selon Bank Al-Maghrif (BAM).

Ce résultat tient compte notamment des changements annoncés concernant les subventions des prix des produits de base, et sous l'hypothèse d'une variation limitée à moyen terme des prix des produits alimentaires à prix volatils, souligne BAM dans un communiqué sur la troisième réunion trimestrielle de 2024 de son Conseil.

D'après la même source, l'inflation évolue à des niveaux modérés depuis le début de l'année, reflétant essentiellement la baisse des prix des produits alimentaires à prix volatils et le ralentissement de sa composante sous-jacente. Cette dernière, après s'être établie à 5,6% en 2023, oscille autour de 2% et resterait, selon les projections de BAM, proche de ce taux au cours des huit prochains trimestres, rapporte la MAP.

Le Conseil a aussi noté le renforcement de l'ancrage des anticipations d'inflation telles qu'elles ressortent de l'enquête trimestrielle de BAM auprès des experts du secteur financier. Celles-ci sont revenues au troisième trimestre à 2,2% pour l'horizon de 8 trimestres et à 2,3% pour celui de 12 trimestres.

Par ailleurs, le Conseil a relevé que les perspectives économiques et sociales à l'horizon des projections macroéconomiques de la Banque restent entourées d'un niveau élevé d'incertitudes, liées au niveau international à l'enlèvement de la guerre en Ukraine, à l'escalade du conflit au Moyen-Orient et aux tensions géopolitiques qui accentuent la fragmentation économique non sans impact sur le rythme de l'activité et sur l'évolution des prix, notamment énergétiques.

Au niveau national, la récurrence des sécheresses et le stress hydrique constituent un risque majeur pour la production agricole et la croissance économique plus globalement. De même, la déclin des orientations du projet de loi de Finances 2025 ainsi que la poursuite des négociations dans le cadre du dialogue social pourraient se traduire par des impacts plus importants que prévu sur l'évolution de la demande et des prix.

Ainsi, le Conseil a jugé approprié de soutenir l'orientation actuelle de la politique monétaire, en maintenant le taux directeur inchangé à 2,75%, tout en continuant de suivre de près l'évolution de la conjoncture économique et sociale.

## Tanger abrite le 16<sup>ème</sup> Forum méditerranéen des femmes entrepreneuses

La ville de Tanger abritera, les 3 et 4 octobre, la 16<sup>ème</sup> édition du Forum méditerranéen des femmes entrepreneuses (MEDAWOMEN), sous le thème "De la Méditerranée au monde, leadership féminin sans frontières".

A cet égard, la Chambre de commerce, d'industrie et de services de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (CCIS-TTA) et l'Association des femmes cheffes d'entreprise du Maroc de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (AFEM-TTA) ont organisé, mardi à Tanger, une conférence de presse dédiée à la présentation du programme de cet événement économique régional.

Ce forum a pour objectif de rassembler les entreprises dirigées par des femmes des pays méditerranéens, ainsi que de représentants des institutions gouvernementales, d'acteurs économiques, de décideurs, d'institutions financières, d'organisations de la société civile actives dans le domaine économique, d'universitaires et de personnes intéressées par les questions de développement dans la région méditerranéenne, afin de promouvoir l'échange d'expériences en matière d'entrepreneuriat féminin dans la région.

Cet événement vise également à renforcer l'esprit d'initiative et à promouvoir l'intégration de l'innovation, l'économie numérique, ainsi que la dimension écologique, l'économie sociale et le commerce équitable au sein des entreprises féminines, rapporte la MAP.

S'exprimant à cette occasion, le président de la CCIS-TTA, Abdellatif Afilal, a souligné que ce forum est devenu un rendez-vous annuel incontournable pour les femmes cheffes d'entreprise de la Méditerranée, offrant une opportunité précieuse de dialogue et de partage d'expériences avec les représentants d'institutions gouvernementales, les acteurs économiques et les décideurs.

Il a, à cet égard, noté que cette édition offre une plateforme pour discuter des défis auxquels sont confrontées les entreprises dirigées par des femmes, ainsi que pour explorer les perspectives de développement et de coopération dans le cadre de partenariats économiques entre les secteurs public et privé, relevant que "cette édition vient consolider les efforts visant à renforcer la position des femmes dans le domaine économique et à créer un environnement propice au soutien des projets féminins, en favorisant l'innovation, l'économie numérique et le développement durable".

"Nous sommes fiers de la tenue de ce



forum économique, pour la première fois, au Maroc, et plus précisément dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma", a souligné la présidente de l'AFEM-TTA, Chaïbia Balbzioui Alaoui, précisant que cet événement sera une occasion pour débattre des évolutions économiques actuelles, notamment en matière de transformation numérique et d'économie

verte, que les entreprises sont désormais tenues de prendre en compte. Mme Balbzioui a, en outre, fait savoir que "le monde, et en particulier les pays méditerranéens, suivent de près le progrès économique réalisé par le Royaume, et le forum sera l'occasion de mettre en avant les expériences marocaines pionnières des femmes entrepreneuses marocaines".

"A travers cette rencontre, nous visons à renforcer l'attractivité économique du Maroc en vue d'accueillir la Coupe du Monde 2030, qui sera organisée avec l'Espagne et le Portugal, permettant ainsi de promouvoir les réalisations accomplies, grâce à la vision clairvoyante de SM le Roi Mohammed VI", a-t-elle enchaîné.

Il est à noter que le forum abordera, à travers trois sessions thématiques, des sujets clés, tels que "Les femmes à l'ère du numérique: Faire avancer les affaires", "Les entreprises féminines au Maroc... Un leadership sans frontières", ainsi que les réussites méditerranéennes dans le domaine des cosmétiques traditionnels et industriels. Cette rencontre constitue une occasion pour explorer les initiatives et les réussites dans le secteur des cosmétiques traditionnels et industriels dans la région méditerranéenne, ainsi que la position du Royaume dans ce domaine, tant au niveau régional qu'international.

Le forum représente également une opportunité précieuse pour découvrir et explorer les particularités culturelles, civilisationnelles et économiques qui distinguent le Maroc au sein de l'espace méditerranéen, à travers une série d'activités parallèles qui accompagneront l'événement.

## Créances en souffrance : La question de la transférabilité automatique désormais résolue

La question de la transférabilité automatique des créances en souffrance est désormais résolue, a annoncé, mardi à Rabat, le wali de Bank Al-Maghrif (BAM), Abdellatif Jouahri.

"Le projet est finalisé et sera bientôt transmis au chef du gouvernement pour qu'il soit inscrit dans le processus d'adoption", a fait savoir M. Jouahri lors d'un point de presse à l'issue de la troisième réunion trimestrielle du Conseil de BAM pour l'année 2024.

Ce projet, fruit de trois années de travail acharné, est le résultat d'un effort de longue haleine qui a abouti avec succès, a-t-il dit, notant que les dernières réunions concernant le marché des créances en souffrance ont été finalisées.

Ces réunions, menées au Secrétariat général du gouvernement, ont impliqué les différentes parties prenantes, notamment le pouvoir judiciaire, le ministère du Commerce et de l'Industrie, ainsi que le ministère de l'Économie et des Finances, a précisé M. Jouahri.

Selon BAM, les créances en souffrance se sont établies à 94,8 milliards de dirhams (MMDH) en 2023, en hausse de 6,7% comparativement à une année auparavant, avec un taux de sinistralité de 8,5%.

## Le CMC publie un spécial sur le système économique

Le Centre marocain de conjoncture (CMC) a annoncé la parution de sa récente publication mensuelle "Maroc Conjoncture" n°371, qui est un spécial portant sur le système économique : Quels mécanismes pour le développement social. Ce nouveau numéro s'articule autour de plusieurs axes portant notamment sur la "Voie de sortie du piège des économies à revenu intermédiaire", "Technologies de l'intelligence artificielle au Maroc", "Batteries électriques et opportunités pour le secteur automobile au Maroc", "Evolution et Implication du Nouveau Rating du Maroc", "Développement du Très Haut Débit au Maroc" et "Réforme des Entreprises et Etablissements Publics", fait savoir le CMC dans un communiqué.

Ainsi, le Centre met l'accent sur la voie de sortie du piège des économies à revenu intermédiaire, estimant que la dynamique de rattrapage des pays avancés en termes de crois-

sance et de développement social semble marquer un certain ralentissement malgré les progrès notables enregistrés tout au long des dernières décennies, rapporte la MAP.

Pour le CMC, la voie de sortie pour ces pays passe nécessairement par l'accélération des réformes structurelles visant la modernisation du système économique, la transformation des structures productives, le développement des facteurs de productivité et le renforcement des mécanismes d'inclusion et de développement social, relevant que la stratégie adoptée par le Maroc s'inscrit dans cette perspective.

Concernant l'usage des technologies de l'intelligence artificielle au Maroc, le CMC note qu'il connaît depuis quelque temps un développement soutenu avec des applications qui s'étendent à différents domaines et concernent en particulier le traitement des images, la reconnaissance vocale automa-

tique, l'apprentissage et la compréhension du langage naturel.

Selon la même source, les progrès enregistrés jusqu'à présent semblent porter essentiellement sur les infrastructures et les données. Les segments relatifs au secteur technologique et à la gouvernance restent, en revanche, bien en retrait par rapport à la dynamique d'ensemble.

Par ailleurs, le centre estime que la réforme des entreprises et établissements Publics a pour ambition de consolider les efforts de l'État dans les secteurs vitaux comme la santé, l'énergie, l'eau, l'environnement, de faire jouer aux entreprises publiques un rôle géostratégique favorisant l'intégration des économies des pays partenaires au niveau du continent et à l'international, mais aussi un rôle moteur pour l'activation de l'investissement privé et la promotion d'une économie nationale compétitive.

# Mission d'étude marocaine au Portugal et en Espagne pour renforcer l'économie bleue

Le ministère de l'Économie et des Finances a organisé, du 16 au 20 septembre, une mission d'étude au Portugal et en Espagne.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à approfondir la compréhension des dynamiques de fonctionnement des clusters côtiers, actuellement en phase de développement au Maroc, indique le ministère dans un communiqué.

La délégation marocaine comprenait des représentants du ministère de l'Économie et des Finances, du Département de la pêche maritime, de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA), ainsi que des acteurs clés de l'économie bleue des régions de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et Souss-Massa (Wilaya, Centre régional d'investissement, Tanger Med...), accompagnés de représentants du secteur privé, fait savoir le communiqué.

## Lisbonne – Forum Oceano et initiatives innovantes

La mission a débuté à Lisbonne par une réunion avec le Forum Oceano, à l'Institut hydrographique, permettant ainsi à la délégation d'apprécier les initia-

tives et projets novateurs qui renforcent ce pôle d'innovation, tels que le Hub Azul Portugal, le Blue Digital Hub, et le Roteiro Naval CarbonZero, rapporte la MAP.

Le programme Tagus Innov, une initiative OpenInnovation du port de Lisbonne, lancée par le Portugal Blue Digital Hub pour stimuler l'innovation maritime dans les secteurs des loisirs et du tourisme, a également été présenté.

Tagus Innov vise à relever des défis réels par le biais de projets pilotes et de collaboration. La Direction générale de la politique maritime a, quant à elle, présenté l'action intégrée de l'Union européenne en matière de politique maritime, couvrant les bassins atlantiques et l'initiative WestMED.

## Vigo – Opportunités de collaboration et transfert de technologies

À Vigo, la délégation a été reçue par Carlos Botana Lagaron, président du port de Vigo, premier port européen à appliquer une stratégie globale de croissance bleue.

Cette rencontre a permis d'explorer les

opportunités de collaboration et d'innovation. Oscar Gomez, directeur du cluster naval Aclunaga, a également présenté le soutien apporté aux entreprises du secteur naval.

La délégation a ensuite visité l'Université de Vigo, plus particulièrement le Campus do Mar, dédié à la recherche et à l'enseignement dans les sciences de la mer, ainsi que la station maritime Toralla Ecimat.

Par ailleurs, les membres de la délégation ont participé à des activités de tourisme de pêche organisées par l'Association Amarturmar.

## Madrid – Rencontre avec le Cluster maritime espagnol

À Madrid, la délégation a rencontré Javier Garat Pérez, président du Cluster maritime espagnol, qui a partagé les réussites de la collaboration entre les acteurs maritimes espagnols. Il a notamment mis en avant l'importance du système de gouvernance, de l'organisation du cluster, de sa forme juridique, ainsi que des ressources humaines, des partenariats et du financement.

Au ministère de l'Industrie et du Tou-

risme, la directrice du département des initiatives innovantes a présenté les dispositifs gouvernementaux ainsi que les mécanismes de financement destinés à soutenir les clusters, y compris ceux liés à l'économie bleue.

## Cadix – Visite de la zone franche et du projet Incubazul

La mission s'est conclue à Cadix, où la délégation a été accueillie par Fran Gonzalez, délégué de l'État à la zone franche de Cadix. Le projet "Incubazul", un incubateur favorisant l'innovation et les talents dans l'économie bleue, a été présenté à la délégation, qui a également visité les installations de la zone franche, dont le nouvel incubateur construit à partir de conteneurs maritimes recyclés.

Cette mission d'étude reflète la volonté du Maroc de s'inspirer des meilleures pratiques internationales pour consolider ses propres initiatives dans le domaine de l'économie bleue, tout en favorisant des opportunités de collaboration internationale.

## Technologie numérique

# La 6<sup>ème</sup> édition du "Meet the Lead", les 18 et 19 octobre à Oujda

La sixième édition du "Meet the Lead", un événement dédié à la technologie numérique, se tiendra les 18 et 19 octobre à Oujda sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI. Placée sous le thème "Be part of the future", cette conférence servira d'espace d'échanges pour apporter des éléments de réponse afin d'accompagner les chefs d'entreprise et dirigeants dans le design et le déploiement des stratégies disruptives.

Capitalisant sur les précédentes éditions, des speakers de renommée, d'ici et d'ailleurs (USA, Gabon, Sénégal, Rwanda,...) réunis en panels, se pencheront sur l'importance du monde numérique et de la technologie pour connecter les bonnes volontés et créer une synergie à retombées positives sur l'humanité, rapporte la MAP.

«Le monde de demain se dessine peu à peu, plus complexe et plus technologique que jamais. Il semble indispensable de repenser les Market place et Work place pour les rendre plus efficaces et plus innovants à vivre», soulignent les organisateurs dans un communiqué.

Et d'ajouter qu'à l'ère de l'économie 4.0, le plus grand défi auquel les chefs d'entreprise d'aujourd'hui sont confrontés est de savoir comment rester compétitif au milieu de turbulences permanentes et surtout comment proposer des offres innovantes.

Selon eux, le choix du lieu et du thème de l'événement interpelle tous les acteurs économiques à tous les niveaux, qu'ils soient opérateurs ou institutionnels, à agir tous ensemble pour un plaidoyer en faveur d'une Afrique qui change, adoptant une approche entrepreneuriale innovante plus

engagée avec l'objectif à terme d'édifier un écosystème pouvant faire face aux défis actuels et ceux qui s'annoncent à l'horizon.

Outre les conférences, rencontres B2B, expositions des startups et partenaires, les débats porteront plus précisément sur "Le futur de la région en tant qu'espace de réflexion et de développement", "Agri-Tech, eau, impact climatique et résilience", "Futur du paiement, banking, fintech, et bigtech", "Les industries créatives digitales, un nouvel axe de développement économique en Afrique" et "Territoire de référence : transition durable et intelligente".

Les participants seront aussi appelés à apporter des réponses à certaines questions, notamment "Comment dénicher l'hyper-croissance et comment repérer les innovations disruptives ?", "Comment re-penser son modèle économique grâce à une

innovation de rupture dans un marché saturé ?" et "Comment rendre sa chaîne de valeur résiliente et comment définir les prérequis organisationnels et financiers pour pérenniser l'avantage compétitif ?".

Outre les sessions plénières, un hackathon sur l'entrepreneuriat et l'intelligence artificielle (IA) sera organisé au profit des jeunes de la région de l'Oriental pour concevoir des projets de création d'entreprise à impact positif. Des prix seront décernés aux trois meilleurs projets choisis par le jury.

Meet the Lead se veut, selon ses promoteurs, un espace d'échanges, de partage, de networking et d'inspiration stimulant, non seulement pour comprendre mais surtout pour agir à l'ère du Digital, IoT, Smart Grid, IA, Big Data, Internet of Things, Growth Hacking (...).

Lyrisme et nostalgie

## Le public rbatî sous le charme du Fado de Beatriz Felício

Le public du Théâtre national Mohammed V de Rabat a vécu, mercredi soir, une expérience aussi plaisante que dépay-sante, portée par la voix mélodieuse de la chanteuse de Fado portugais Beatriz Felício, dans le cadre de la 7<sup>ème</sup> édition du Fado Festival Maroc.

Incarnant à la perfection la mélancolie si caractéristique du Fado, Beatriz Felício a réussi le pari de transmettre des messages de partage, d'amour et de vivre-ensemble entre les cultures grâce aux paroles de ses chansons et à la puissance de sa voix.

Interprétant un florilège de ses chansons dont "Inverno sem Lareira" et "Não sei o que fazer", Beatriz Felício a fait planer un air d'ailleurs entre les murs du Théâtre national Mohammed V, laissant s'élever des sonorités et des rythmes nostalgiques touchants.

En assistant à sa performance, les spectateurs, initiés et novices au Fado, ont eu l'occasion de découvrir un art aux multiples facettes, fascinant par son histoire et envoûtant par sa manière de mettre en musique les émotions et les sentiments.

Admiratif devant cette figure emblématique du Fado et attentif à chacun de ses titres, le public rbatî a été conquis par le professionnalisme saisissant et la justesse artistique de Beatriz Felício, qui a démontré une belle maîtrise de ses



cordes vocales ainsi qu'une parfaite synergie avec les instruments (basse, guitare classique et guitare portugaise), imprégnant la salle par son lyrisme et sa sensibilité.

Dans une déclaration à la MAP, la chanteuse native de Lisbonne

s'est réjouie de participer à cet événement afin de présenter le Fado portugais au public marocain, expliquant que les deux pays ont de nombreux points communs en termes de culture musicale.

"Même si on ne comprend pas

forcément les paroles, nous pouvons saisir le sens et la portée des chansons à travers nos émotions et notre ressenti", a-t-elle souligné en évoquant la "connexion" qui existe entre le Portugal et le Maroc sur ce plan.

De son côté, le chanteur de Fado et producteur du Festival Fado au Maroc, Rodrigo Costa Félix, a précisé que cette édition célèbre les 50 ans de la Révolution des Œillets au Portugal en 1974, ajoutant que ce genre musical, très populaire dans le pays, rayonne de plus en plus dans les grandes salles du monde.

Organisée les 25 et 26 septembre au Théâtre national Mohammed V, la 7<sup>ème</sup> édition du Fado Festival Maroc, placée sous le thème "Le Fado et la liberté", propose un programme diversifié comprenant deux concerts de musique, une projection de films, une conférence et une exposition de photos.

Festival itinérant et vitrine du Fado à l'international, Fado Festival célèbre sa 14<sup>ème</sup> édition mondiale depuis ses débuts à Madrid. L'événement parcourt chaque année 18 grandes villes d'Europe, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie.

## Présentation à Fès de la chorégraphie "Pas le temps pour le temps"

Le spectacle chorégraphique "Pas le temps pour le temps", réalisé par le chorégraphe et directeur artistique Said El Haddaji, a été présenté, mardi soir à Fès.

Initiée par le Centre culturel français de Fès en partenariat avec le Centre Kan Ya Makan (Il était une fois), cette chorégraphie d'une heure est une création de danse contemporaine mettant en scène cinq interprètes femmes, mettant l'accent sur les rôles et les engagements des femmes représentantes des zones rurales, qui s'annoncent comme des vérités à la fois répandues et méconnues.

Le spectacle interprété par les artistes Romane Marie Piffaut, Gomis Arama Seybiya, Lozano Torne Esther, Sajous Eléa et Karima El-Aidaoui, implique un langage corporel basé sur des réflexions contextuelles au Maroc et sur le quotidien que partagent des femmes habitantes des montagnes de Chtouka Ait-Baha.

Le public a admiré le spectacle qui met l'accent sur les grands sacrifices de ces femmes pour élever leurs enfants, suivre leur scolarisation et les aider à assumer leurs responsabilités au sein de la société.

Intervenant à cette occasion, Brahim Zarkani, chargé des activités culturelles à l'Institut culturel français de Fès, a souligné que le centre accueille des créateurs et des artistes dans le cadre de ses activités artistiques et cultu-

relles, ajoutant que El Haddaji qui travaillait selon un style artistique spécifique, s'est tourné par la suite vers la danse expressive en fondant un groupe appelé "Hana-Ya".

Il a fait savoir que le spectacle, qui marque le démarrage des activités artistiques et culturelles de l'Institut pour la nouvelle saison, fait partie d'un programme artistique riche et varié ouvert sur divers styles artistiques et expressifs.

Dans une déclaration à la MAP, M. El Haddaji a indiqué que ce spectacle, conçu à l'occasion d'une résidence artistique en France, s'inscrit dans le cadre d'une tournée artistique organisée pour la première fois, ajoutant que l'idée de cette chorégraphie est née lors d'une visite en compagnie d'un ami à Chtouka Ait Baha, sa région natale.

L'objectif, a-t-il dit, était de mettre la lumière sur la vie de ces femmes et leurs sacrifices quotidiens, exprimant sa joie de retourner au Maroc pour partager cette expérience avec le public.

Le spectacle coproduit par Ballet du Nord, "CCN & Vous - Centre Chore graphique National Roubaix" a été présenté pour la première fois à Agadir, puis à Marrakech et devrait faire escale à Meknès, Tanger et Kénitra.



# La place de la femme dans le cinéma hongrois, au cœur d'une rencontre à Salé

La réalisatrice hongroise Agnes Kocsisa a mis en avant, mercredi lors d'une rencontre organisée dans le cadre de la 17<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de femmes de Salé (FIFFS), l'expérience cinématographique de son pays, en jetant la lumière sur la place de la femme dans l'industrie dramatique de ce pays de l'Europe de l'Est.

Lors de cette rencontre, à laquelle a pris part une pléiade de réalisateurs, cinéastes et professionnels du septième art, Mme Kocsisa a présenté un aperçu sur l'histoire du cinéma hongrois, invité d'honneur de cette édition du festival, en soulignant les développements qu'a connus le septième art aux niveaux créatif et technique depuis ses débuts dans les années 1920.

Revenant sur les transformations sociales et politiques dont la Hongrie a été témoin au milieu du siècle dernier, elle a noté que les événements géopolitiques majeurs qui ont accompagné les deux guerres mondiales ont profondément affecté la culture et les industries créatives des pays de l'Europe de l'Est.

Concernant le statut des femmes dans les cercles dramatiques hongrois, Mme Kocsisa a relevé que la tendance au conservatisme des pays de l'Europe de l'Est et les préjugés qui en découlent ont clairement affecté les représentations sociales de la femme et, par conséquent, la créa-



tivité féminine.

De même, elle a signalé que "les défis auxquels sont confrontées les femmes constituent une question qui traverse les frontières, bien qu'à des degrés variés", exprimant sa satisfaction que la plupart de ces contraintes sont moins présentes dans l'industrie dramatique hongroise actuelle.

"Encourager la créativité cinématographique des jeunes, en particulier chez les filles, et transférer les connaissances accumulées par les générations fondatrices dans le domaine du cinéma à la génération actuelle restent le moyen le plus efficace pour faire progresser cet art", a-t-elle conclu.

Agnes Kocsisa est née en 1971 à Budapest, où elle a étudié la langue et la littérature polonaises, l'esthétique et les théories du cinéma à l'Université Loránd Eötvös. Elle a aussi décroché un Master en réalisation cinématographique à l'Université des arts du spectacle et du cinéma.

Ses courts métrages ont été projetés dans de nombreux festivals, dont celui de "Air frais" qui a connu un franc succès puisqu'il a été parmi les œuvres projetées au Festival de Cannes et nommé pour le Prix européen de la découverte. Elle a également participé à plus de 80 festivals et a remporté 14 prix.

## Bouillon de culture

### Projection

Le long-métrage "Jours d'été" du réalisateur Faouzi Bensaïdi a été projeté mardi soir en avant-première à Casablanca, en prélude de sa sortie dans les salles obscures nationales.

"Jours d'été" (1h30) est une adaptation de "La Cerisaie", pièce de théâtre de l'écrivain et dramaturge russe Anton Tchekhov (1860-1904). Le film raconte l'histoire de Jalila de retour au pays après une longue absence à l'étranger. Elle retrouve son frère Kamal et sa sœur Aïcha pour tenter de sauver la demeure de leur enfance et son magnifique domaine qui doivent être vendus au début de l'automne. Les jours d'été semblent de plus en plus un lointain souvenir pour les membres de cette famille aux abois.

Tourné sur les hauteurs de Tanger, "Jours d'été" magnifie les paysages naturels tout en servant d'écran aux émotions des personnages campés notamment par Mouna Fettou, Mouhcine Malzi, Nezha Rahil, Nadia Kounda, Abdou Taleb, Mohamed Choubi et le réalisateur lui-même.

Dans une déclaration à la MAP, Faouzi Bensaïdi a indiqué que ce long-métrage, le cinquième à son actif, lui a permis de revisiter l'œuvre de Tchekhov et ainsi renouer avec le théâtre qu'il a pratiqué à ses débuts, notant que ce film évoque un monde finissant et un autre naissant tout en explorant la complexité des relations humaines.

Pour sa part, Mouna Fettou a confié à la MAP qu'elle joue le rôle d'une dame qui fuit les souvenirs douloureux mais s'accroche à un passé qu'elle ne veut pas oublier, étant confrontée aux intrigues et à la dure réalité de sa famille noyée de dettes après les années d'opulence.

# Le Festival MedFilm, une reconnaissance du rôle du Royaume dans l'industrie cinématographique mondiale

L'organisation du Festival MedFilm-Moroc, qui constitue une continuité du Festival MedFilm de Rome, est une reconnaissance du rôle du Royaume dans l'industrie cinématographique mondiale, a indiqué, mercredi à Rabat, l'ambassadeur de l'Italie au Maroc, Armando Barucco.

Intervenant lors de la présentation de la troisième édition du festival, M. Barucco a souligné que l'organisation de cette manifestation culturelle au Maroc reflète aussi le réseau privilégié de partenariats culturels créé ces dernières années avec plusieurs institutions marocaines. Le festival, organisé du 25 au 29 septembre à Rabat sous le thème "La Méditerranée.. une mer de cinéma", fait désormais partie intégrante d'une saison culturelle articulée et multidimensionnelle au Maroc, qui touche à la fois le théâtre, l'art contemporain, le design, la musique, la danse, la littérature, la gastronomie, etc.

De son côté, la directrice de l'Institut

culturel italien de Rabat, Carmela Callea a précisé, dans une déclaration à la MAP, que la troisième édition du Festival MedFilm constitue une réelle incarnation d'une culture commune réunissant les pays de la région méditerranéenne et réaffirme que cette région est bien plus qu'une étendue géographique, mais "un espace de coopération permanente entre les pays des rives de la Méditerranée".

Dans ce sens, elle a estimé que le cinéma incarne l'expression de l'identité méditerranéenne, basée sur la compréhension de l'autre et la convergence des cultures, des langues et des religions.

Organisé par l'ambassade d'Italie au Maroc et l'Institut culturel italien de Rabat en collaboration avec l'Association Methexis Onlus, la Fondation Hiba, le Cinéma Renaissance de Rabat, la Cinéma-thèque de Tanger et l'Institut supérieur des métiers de l'audiovisuel et du cinéma de Rabat (ISMAR Rabat), le Festival consolide le dialogue avec la tradition ciné-

matographique du Royaume et réaffirme le lien de proximité culturelle qui unit l'Italie et le Maroc.

Grâce au partenariat fort et consolidé avec la Fondation Hiba et l'ISMAR, MedFilm au Maroc se présente avec un programme riche en avant-premières et en événements spéciaux. La sélection des 20 films proposés cette année est confiée aux programmeurs Alessandro Zoppo et Martina Zigiotti, sous la direction artistique de Ginella Vocca.

Sept films italiens, sélectionnés parmi les plus primés de 2024, figurent au programme, en commençant par l'événement d'ouverture, "Moi, capitaine" de Matteo Garrone, une odyssée aventureuse et émouvante de deux jeunes sénégalais rêvant d'un avenir en Europe, film lauréat de sept David di Donatello et candidat dans la sélection finale des Oscars 2024 pour le meilleur film international, ajoute-t-on.

Le programme italien est réhaussé

par les avant-premières de "Gloria" de Margherita Vicario, un hommage passionné et vital aux grandes musiciennes oubliées de l'histoire ; "Laf" (Palazzina Laf) de Michele Riondino, film courageux sur une grande blessure de l'histoire italienne, lauréat de trois David di Donatello et de deux Nastri d'Argento ; "Un mondo a parte" (Un monde à part, A World Apart) de Riccardo Milani, une comédie douce-amère sur le monde de l'école, grand succès au box-office, le court-métrage "Tilipiriche" (Sauterelles, Grasshoppers) de Francesco Piras, court de clôture de la SIC de Venise 80 et sélectionné à Clermont-Ferrand 2024, les documentaires "L'esercito più piccolo del mondo" (L'armée la plus petite du monde, The Smallest Army in the World) de Gianfranco Pannone et "Parlate a bassa voce" (Parlez à voix basse, Speak in a Low Voice) de Esmeralda Calabria, présentés en projection spéciale pour les étudiants de l'ISMAR.

Naturellement, lorsqu'on se décatit à ce point, tout l'orgueil de la femme s'en va. Gervaise avait mis sous elle ses anciennes fiertés, ses coquetteries, ses besoins de sentiments, de convenances et d'égards. On pouvait lui allonger des coups de soulier partout, devant et derrière, elle ne les sentait pas, elle devenait trop flasque et trop molle. Ainsi, Lantier l'avait complètement lâchée; il ne la pinçait même plus pour la forme; et elle semblait ne s'être pas aperçue de cette fin d'une longue liaison, lentement traînée et dénouée dans une lassitude mutuelle.

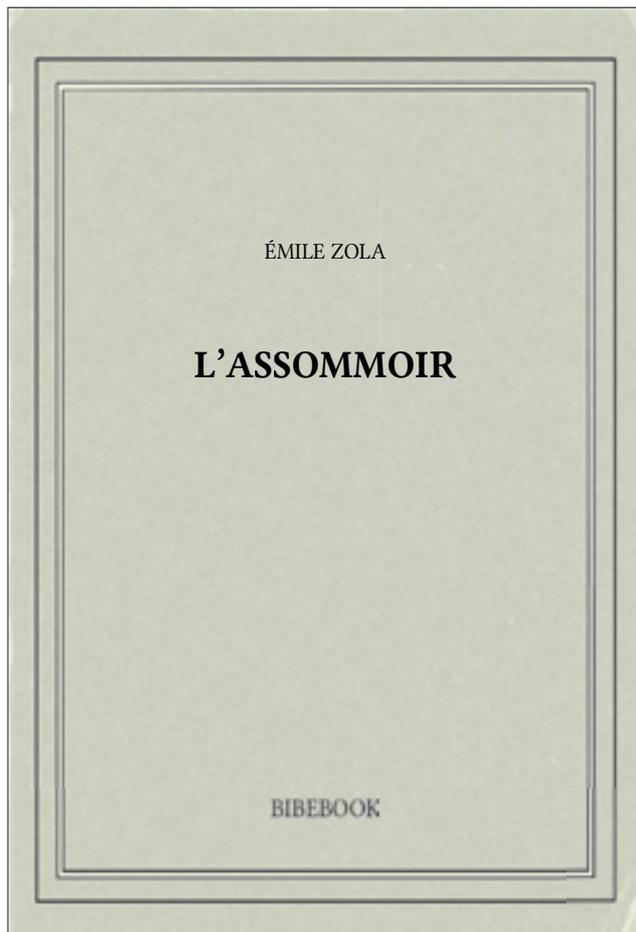
C'était, pour elle, une corvée de moins. Même les rapports de Lantier et de Virginie la laissaient parfaitement calme, tant elle avait une grosse indifférence pour toutes ces bêtises dont elle rageait si fort autrefois. Elle leur aurait tenu la chandelle, s'ils avaient voulu. Personne maintenant n'ignorait la chose, le chapelier et l'épicière menaient un beau train. Ça leur était trop commode aussi, ce cornard de Poisson avait tous les deux jours un service de nuit, qui le faisait grelotter sur les trottoirs déserts, pendant que sa femme et le voisin, à la maison, se tenaient les pieds chauds.

Oh ! ils ne se pressaient pas, ils entendaient sonner lentement ses bottes, le long de la boutique, dans la rue noire et vide, sans pour cela hasarder leurs nez hors de la couverture. Un sergent de ville ne connaît que son devoir, n'est-ce pas ? et ils restaient tranquillement jusqu'au jour à lui endommager sa propriété, pendant que cet homme sévère veillait sur la propriété des autres. Tout le quartier de la Goutte-d'Or rigolait de cette bonne farce. On trouvait drôle le coctage de l'autorité. D'ailleurs, Lantier avait conquis ce coin-là. La boutique et la boutiquière allaient ensemble. Il venait de manger une blanchisseuse; à présent, il croquait une épicière; et s'il s'établissait à la file des mercières, des papetiers, des modistes, il était de mâchoires assez larges pour les avaler.

Non, jamais on n'a vu un homme se rouler comme ça dans le sucre. Lantier avait joliment choisi son affaire en consultant à Virginie un commerce de friandises. Il était trop provençal pour ne pas adorer les douceurs; c'est-à-dire qu'il aurait vécu de pastilles, de boules de gomme, de dragées et de chocolat. Les dragées surtout, qu'il appelait des « amandes sucrées », lui mettaient une petite mousse aux lèvres, tant elles lui chatouillaient la gargamelle. Depuis un an, il ne vivait plus que de bonbons.

Il ouvrait les tiroirs, se fichait des culottes tout seul, quand Virginie le pria de garder la boutique. Souvent, en causant, devant des cinq ou six personnes, il ôtait le couvercle d'un bocal du comptoir, plongeait la main, croquait quelque chose; le bocal restait ouvert et se vidait. On ne faisait plus attention à ça, une manie, disait-il.

Puis, il avait imaginé un rhume perpétuel, une irritation de la gorge, qu'il parlait d'adoucir. Il ne travaillait toujours pas, avait en vue des affaires de plus en plus considérables; pour lors, il mijotait une invention superbe, le chapeau-parapluie, un chapeau qui se transformait sur la tête en riffard, aux premières gouttes d'une averse; et il promettait à Poisson une moi-



tié des bénéfiques, il lui empruntait même des pièces de vingt francs, pour les expériences.

En attendant, la boutique fondait sur sa langue; toutes les marchandises y passaient, jusqu'aux cigares en chocolat et aux pipes de caramel rouge. Quand il crevait de sucreries, et que, pris de tendresse, il se payait une dernière lichade sur la patronne, dans un coin, celle-ci le trouvait tout sucré, les lèvres comme des pralines.

Un homme joliment gentil à embrasser ! Positivement, il devenait tout miel. Les Boche disaient qu'il lui suffisait de tremper son doigt dans son café, pour en faire un vrai sirop.

Lantier, attendri par ce dessert continu, se montrait paternel pour Gervaise. Il lui donnait des conseils, la grondait de ne plus aimer le travail. Que diable ! une femme, à son âge, devait savoir se retourner ! Et il l'accusait d'avoir toujours été gourmande. Mais, comme il faut tendre la main aux gens, même lorsqu'ils ne le méritent guère, il tâchait de lui trouver de petits travaux.

Ainsi, il avait décidé Virginie à faire venir Gervaise une fois par semaine pour laver la boutique et les chambres; ça la connaissait, l'eau de potasse; et, chaque fois, elle gagnait trente sous. Gervaise arrivait le samedi matin, avec un seau et sa brosse, sans paraître souffrir de revenir ainsi faire une sale et humble besogne, la besogne des torchons de vaisselle, dans ce logement où elle avait trôné en belle patronne blonde. C'était un dernier aplatissement, la fin de son orgueil.

Un samedi, elle eut joliment du mal. Il

avait plu trois jours, les pieds des pratiques semblaient avoir apporté dans le magasin toute la boue du quartier. Virginie était au comptoir, en train de faire la dame, bien peignée, avec un petit col et des manches de dentelle. A côté d'elle, sur l'étroite banquette de moleskine rouge, Lantier se prélassait, l'air chez lui, comme le vrai patron de la baraque; et il envoyait négligemment la main dans un bocal de pastilles à la menthe, histoire de croquer du sucre, par habitude.

- Dites donc, madame Coupeau ! cria Virginie qui suivait le travail de la laveuse, les lèvres pincées, vous laissez de la crasse, là-bas, dans ce coin. Frottez-moi donc un peu mieux ça !

Gervaise obéit. Elle retourna dans le coin, recommença à laver. Agenouillée par terre, au milieu de l'eau sale, elle se pliait en deux, les épaules saillantes, les bras violets et raidis. Son vieux jupon trempé lui collait aux fesses. Elle faisait sur le parquet un tas de quelque chose de pas propre, dépeignée, montrant par les trous de sa camisole l'enflure de son corps, un débordement de chairs molles qui voyageaient, roulaient et sautaient, sous les rudes secousses de sa besogne; et elle sautait tellement, que, de son visage inondé, pisaient de grosses gouttes.

- Plus on met de l'huile de coude, plus ça reluit, dit sentencieusement Lantier, la bouche pleine de pastilles.

Virginie, renversée avec un air de princesse, les yeux demi-clos, suivait toujours le lavage, lâchait des réflexions.

- Encore un peu à droite. Maintenant,

faites bien attention à la boiserie... Vous savez, je n'ai pas été très contente, samedi dernier. Les taches étaient terribles.

Et tous les deux, le chapelier et l'épicière, se carraient davantage, comme sur un trône, tandis que Gervaise se traînait à leurs pieds, dans la boue noire. Virginie devait jouir, car ses yeux de chat s'éclairèrent un instant d'étincelles jaunes, et elle regarda Lantier avec un sourire mince. Enfin, ça la vengeait donc de l'ancienne fessée du lavoir, qu'elle avait toujours gardée sur la conscience !

Pendant, un léger bruit de scie venait de la pièce du fond, lorsque Gervaise cessait de frotter. Par la porte ouverte, on apercevait, se détachant sur le jour blafard de la cour, le profil de Poisson, en congé ce jour-là, et profitant de son loisir pour se livrer à sa passion des petites boîtes. Il était assis devant une table et découpait, avec un soin extraordinaire, des arabesques dans l'acajou d'une caisse à cigares.

- Ecoutez, Badingue ! cria Lantier, qui s'était remis à lui donner ce surnom, par amitié; je retiens votre boîte, un cadeau pour une demoiselle.

Virginie le pinça, mais le chapelier galamment, sans cesser de sourire, lui rendit le bien pour le mal, en faisant la souris le long de son genou, sous le comptoir; et il retira sa main d'une façon naturelle, lorsque le mari leva la tête, montrant son impériale et ses moustaches rouges, hérissées dans sa face terreuse.

- Justement, dit le sergent de ville, je travaillais à votre intention, Auguste. C'était un souvenir d'amitié.

- Ah ! fichtre alors, je garderai votre petite machine ! reprit Lantier en riant. Vous savez, je me la mettrai au cou avec un ruban.

Puis, brusquement, comme si cette idée en éveillait une autre:

- A propos ! s'écria-t-il, j'ai rencontré Nana, hier soir. Du coup, l'émotion de cette nouvelle assit Gervaise dans la mare d'eau sale qui emplissait la boutique. Elle demeura suante, essoufflée, avec sa brosse à la main.

- Ah ! murmura-t-elle simplement.

- Oui, je descendais la rue des Martyrs, je regardais une petite qui se tortillait au bras d'un vieux, devant moi, et je me disais : Voilà un trouffignon que je connais... Alors, j'ai redoublé le pas, je me suis trouvé nez à nez avec ma sacrée Nana... Allez, vous n'avez pas à la plaindre, elle est bien heureuse, une jolie robe de laine sur le dos, une croix d'or au cou, et l'air drôlichon avec ça !

- Ah ! répéta Gervaise d'une voix plus sourde.

Lantier, qui avait fini les pastilles, prit un sucre d'orge dans un autre bocal.

- Elle a un vice, cette enfant ! continua-t-il. Imaginez-vous qu'elle m'a fait signe de la suivre, avec un aplomb bœuf. Puis, elle a remis son vieux quelque part, dans un café... Oh ! épatant, le vieux ! vidé, le vieux !... Et elle est revenue me rejoindre sous une porte. Un vrai serpent ! gentille, et faisant sa tata, et vous lichant comme un petit chien ! Oui, elle m'a embrassé, elle a voulu savoir des nouvelles de tout le monde... Enfin, j'ai été bien content de la rencontrer.

(A suivre)

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.R.F.H

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 51/2024/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 51/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10317 du 21-22/09/2024 relatif à :

- TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EXTERIEUR DU CENTRE DE SANTE HAY JDDID A LA CT AZILAL ET BAR EL OUMOUA A LA CT OUAOUZEIGHT.

A été reporté à la date du 15/10/2024 à 12h au lieu du 15/10/2024 à 10h.

N° 6617/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
D.R.F.H

**AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N° : 54/2024/INDH/PAZ

Le gouverneur de la province d'Azilal annonce au public que l'ouverture des plis concernant l'avis d'appel d'offres ouvert N° 54/2024/INDH/PAZ, publié au journal libération n° 10317 du 21-22/09/2024 relatif à :

- Acquisition des équipements au profit de Dar Talib à Demnate.

A été reporté à la date du 15/10/2024 à 13h au lieu du 15/10/2024 à 11h.

N° 6618/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم بركان  
جماعة سيدي بوهريه

**إعلان**

عن تنظيم مباراة للتوظيف في الدرجات التالية:

- منصب واحد (01) نقي الدرجة الثالثة في تطوير المعلومات.  
- منصب واحد (01) نقي الدرجة الثالثة في الأنشطة العمومية.

لتقدم جماعات سيدي بوهريه يوم 2024/11/10 مباراة للتوظيف، الترتيب (01) من الدرجة الثالثة بعدد من المناصب الشاغرة منها في تعيين (01) موازاة على النقل التالي:

- منصب واحد (01) نقي الدرجة الثالثة في تطوير المعلومات وبعدد من المناصب الشاغرة منها في منصب واحد (01) - منصب واحد (01) نقي الدرجة الثالثة في الأنشطة العمومية وبعدد من المناصب الشاغرة منها في منصب واحد (01).

وبخصوص (02) من المناصب الشاغرة للأنشطة العمومية على صفة طاقم أو مكمل لطاقم، و(2) منها شاغرة للأنشطة العمومية وتتميز بمزايا التوظيف في الدرجات الشاغرة فيها أمثال: مقر إيراد الامتثال سيحل عنه عند نشر نواح الترشيح المطلوبين بوجوب التحمل للتوظيف.

**شروط التوظيف**

الدرجة	شروط التوظيف
نقي من الدرجة الثالثة	تخرج هذه الميزة في وجه المرشحات المرشحات من جنسها مغربية والمسلمين من العمر 18 سنة على الأقل (02) سنة على الأقل في تاريخ باب من باب التجارب - والمتخصصين على علوم النظم المتخصصة بالنظم للنظم من الدرجة الثالثة في التخصصات المطلوبة المسلم من طرف إحدى مؤسسات التكوين المهني المعتمدة طبقا للرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 8 جادي الأخرى 1407 (9) يناير 2017 من لوائح طاقم التوظيف المهني أو إحدى الهيئات المعتمدة لها طبقا لتعليمات الرسوم رقم 2.12.90 الصادر 8 جادي الأخرى 1413 (30) أبريل 2012 المتعلق بالتهيئة المطلوبة لولوج مختلف الدرجات الشاغرة بموجب الأنشطة الأساسية.

**ملف الترشيح**

يكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- 1) طلب ملحق بالترشيح في صيغة التوظيف، صورة الراس الصمغية باسم الاسم الشخصي والعائلي المترشح وعنوان وتوقيعه ورقم هاتفه وبيده الإلكتروني.
- 2) نسخة مطابقة لأصل الشهادة أو الشهادة في التطوير في التخصص المطلوب أو إحدى الهيئات المعتمدة طبقا لتعليمات القوائم العمومية الصادرة من قوافل الجماعة عند الاقتضاء.
- 3) الشهادة الذاتية المترشح (01) تحمل صورة حديثة.
- 4) نسخة مطابقة لأصل بطاقة التعريف الوطنية.
- 5) طرفان من نواح التوظيف ذاتي مترشح ويحملان الاسم الكامل والعنوان الشخصي المترشح (1).
- 6) نسخة مطابقة لوثائق بعد (01) بالموافقة الصريحة لإحدى الهيئات المعتمدة لتقدير الشهادة تحت طائلة رفض طلبه وبموجب من لإقامة المترشح من حين لإقامة لهم بوظائف أو مترشحون مع أفراد أو جماعات أجنبية أخرى.
- 7) وثائق على الأنشطة العمومية على صفة طاقم أو مكمل، إما أن عسكري قيد أو معاقب، قيد إقرار مطابقتهم بشهادة تحت هذه الصفة مسبقا من طرف مديرية التسيب لقيادة المترشحين وأعضاء جيش التطوير أو مؤسسة التسيب التي للأعمال الإضاهية لقيادة المترشحين وقادة المترشحين أو نسخة من بطاقة سجل بالنسبة للأنشطة العمومية.
- 8) وثائق تثبت الترشيح بملك الصفة التابع لجماعة سيدي بوهريه.

ويجب إرفاق الطلب بالترشيح يوم الخميس 2024 على الساعة الرابعة والنصف، والآن:

الترشيح الذاتي	مدة الاجتياز	معدل	الاجتياز الشفوي	مدة الاجتياز	معدل
- الاجتياز الذاتي	02 ساعات		بمجرد حوز		
- موضوعه يتعلق بالمعاملات			مواضع وتقسيم		
- الترابي			مطابقة بوجوب التقييم		
		2	مترشح قراء الترشيح	30	نقطة
			على صفة طاقم التوظيف		
			الترشيح بالدرجة		
			الشفوي منها		
		3			

N° 6615/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
جهة كلميم واد نون  
إقليم سيدي إفني  
المجلس الإقليمي

**إعلان عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2024**

ينظم رئيس المجلس الإقليمي لسيدي إفني إلى علم جميع الموظفين المعتمدين لميزانية المجلس الإقليمي والمعمتوقين لشروط النظامية أنه تقدر إجراء امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2024 يعقد المجلس الإقليمي سيدي إفني وفق الجدول التالي :

الخط الأصلي	إطار الترقية	عدد المناصب المتبقي عليها	تاريخ إجراء الامتحان	أجل لإيداع الترشيحات	شروط وتوج الامتحان
ثالثي من الدرجة الثالثة	ثالثي من الدرجة الثانية	01	2024/10/25	2024/10/21	الشروط عند إجراء الامتحان على صفة طاقم أو مكمل لطاقم أو مكمل لطاقم الخدمة الفعلية في الإطار الأصلي.
ثالثي من الدرجة الرابعة	ثالثي من الدرجة الثالثة	01			

هذا ويجب أن تودع طلبات المشاركة بملف الترشيح بالمجلس الإقليمي قبل آخر أجل لإيداع الترشيحات والذي حدد في 2024/10/21.

N° 6616/PA

**CAS Baia**  
الدار البيضاء للبيئة  
Améliorons le Quotidien

**AVIS RECTIFICATIF N°1**

**APPEL D'OFFRES OUVERT N° AO/CB/19/2024 RELATIF PRESTATION DE SERVICE POUR LA MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL INTERIMAIRE POUR LE COMPTE DE LA SOCIETE CASABLANCA BAI**

La Société Casablanca Baia porte à la connaissance des concurrents et du grand public que les modifications suivantes sont apportées à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° AO/CB/19/2024 ; publié le 26 septembre 2024 dans les journaux LIBERATION N°10321 Et ALTIHAD EUCHTIRAKI N°13848

**Modifications apportées comme suit :**

- Date d'ouverture des plis :

La date d'ouverture des plis prévue le 05 Octobre 2024 est modifiée au 05 Novembre 2024 à 11 heure.

Toutes les autres clauses de cet appel d'offres restent inchangées.

14, Avenue Mers Sultan -4ème étage, N°22-(20 130) Casablanca

Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter  
La société Casablanca Baia  
Tél : +212 5 22 36 87 74/ fax : +212 5 22 36 87 73  
casablanca@casabaia.ma

N° 113/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
WILAYA REGION GUEMIRI - OUD NOUN  
PROVINCE DE SIDI IFNI  
FACHALIK SIDI IFNI  
COMMUNE DE SIDI IFNI  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'URBANISME DES TRAVAUX  
DE PATRIMOINE DES ETUDES TECHNIQUES  
ET LA GESTION DELEGUEE



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة غمير وندون  
المدينة سدي انسي  
فاحليق سدي انسي  
جماعة سدي انسي  
مدرية المصالح  
قسم العمران والتأهيل والممتلكات والدراسات  
التقنية والتسيير الموضن

**PROGRAMME PREVISIONNEL TRIENNIAL COMPLEMENTAIRE N°03**

- **Maître d'ouvrage :** Commune Territoriale Sidi Ifni
- **Année budgétaire :** 2024.  
Le programme prévisionnel triennal complémentaire n°03 des marchés que : La Commune de Sidi Ifni envisage de lancer pour l'année budgétaire 2024 et les deux années suivantes 2025 et 2026 est présenté ci-après :

**a) Prestations des Travaux**

**Année budgétaire 2024**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publications	Observation
01	Aménagement des quartiers sous-équipés.	VILLE DE SIDI IFNI	2.500.000,00	A.O.O	Novembre	-
02	Aménagement des trois terrains de proximité.	VILLE DE SIDI IFNI	2.800.000,00	A.O.O	Décembre	-
03	Entretien courant de bâtiments administratifs	VILLE DE SIDI IFNI	400.000,00	A.O.O	Novembre	"Réserve" aux P.M entreprises
04	Entretien courant d'espaces verts, jardins et forêts	VILLE DE SIDI IFNI	600.000,00	A.O.O	Décembre	"Réserve" aux P.M entreprises

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Aménagement des quartiers sous-équipés.	VILLE DE SIDI IFNI
02	Renforcement d'éclairage public dans les différents quartiers de la ville.	VILLE DE SIDI IFNI
03	Aménagement des zones de stationnement aux différents quartiers de la commune.	VILLE DE SIDI IFNI
04	Construction des maisons des jeunes	VILLE DE SIDI IFNI
05	Construction de la route menant à la montagne de Boualem	VILLE DE SIDI IFNI

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Renforcement d'éclairage public dans les différents quartiers de la ville.	VILLE DE SIDI IFNI
02	Construction d'une gare routière moderne.	VILLE DE SIDI IFNI
03	Aménagement des plages.	VILLE DE SIDI IFNI

**b) Prestations de fournitures**

**Année budgétaire 2024**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publications	Observation
01	Achat des matériaux de construction.	VILLE DE SIDI IFNI	510.000,00	A.O.O	Août	"Réserve" aux P.M entreprises
02	Achat de petit matériel.	VILLE DE SIDI IFNI	452.363,20	A.O.O	Septembre	"Réserve" aux P.M entreprises
03	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public	VILLE DE SIDI IFNI	615.880,00	A.O.O	Septembre	"Réserve" aux P.M entreprises
04	Véhicules, motos, cycles et engins	VILLE DE SIDI IFNI	1.452.530,00	A.O.O	Septembre	"Réserve" aux P.M entreprises
05	Fournitures de bureaux, produits d'impression, papeterie et imprimés	VILLE DE SIDI IFNI	200.000,00	A.O.O	Septembre	"Réserve" aux P.M entreprises
06	Matériel et mobilier de bureau	VILLE DE SIDI IFNI	200.000,00	A.O.O	Octobre	"Réserve" aux P.M entreprises

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes.

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Achat des matériaux de construction.	VILLE DE SIDI IFNI
02	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	VILLE DE SIDI IFNI

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Achat des matériaux de construction.	VILLE DE SIDI IFNI
02	Achat de matériel d'entretien d'éclairage public.	VILLE DE SIDI IFNI

**a) Prestations de services**

**Année budgétaire 2024**

N°	Objet	Lieu d'exécution	Estimation prévisionnelle	Mode de passation	Mois de publications	Observation
01	Etude et assistance technique	VILLE DE SIDI IFNI	290.930,00	A.O.O	Octobre	Terrains de proximité.
02	Etude générale	VILLE DE SIDI IFNI	1.597.381,98	A.O.O	Octobre	Aménagement des jardins
03	Etude technique	VILLE DE SIDI IFNI	187.893,00	A.O.O	Décembre	Marché communal
04	Frais d'hébergement, de restauration et de réception	VILLE DE SIDI IFNI	150.000,00	A.O.O	Août	hébergement, restauration et réception.

Prestation agrégée des principaux projets que le maître d'ouvrage envisage de réaliser dans le cadre de la programmation pour les deux années suivantes :

**Année budgétaire 2025**

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Etude de la situation du quartier industriel.	VILLE DE SIDI IFNI
02	Etude de la construction d'un pont métallique pour les piétons au niveau de l'oued d'Ibri l'ancien pont	VILLE DE SIDI IFNI

**Année budgétaire 2026**

N°	Objet	Lieu d'exécution
01	Etude de la situation du quartier industriel.	VILLE DE SIDI IFNI

**Commune de Sidi Ifni**

E-MAIL: [cultif.assident@gmail.com](mailto:cultif.assident@gmail.com) | ADRESSE : 01, Place Hassan II Sidi Ifni | FAX : 0528875138 / TEL : 0528875062/0528875137 | [SITE WEB : http://www.communefni.com](http://www.communefni.com)

N° 6619PA

المملكة المغربية

الجمهورية المغربية

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات

**Avis d'appels d'offres ouverts (SEANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé, à la suite de réunions au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert selon le tableau suivant :

N° A.O	Date et heure d'ouverture des plis	Objet	Classification	Cautionnement provisoire (DH)	Estimation NT (DH)
CA N° 01 (2024) DRAD	21/10/2024 10h00	ETUDES ARCHITECTURALES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES LOCAUX DE L'UNITE DE TRITURATION DES OLIVES AU PROFIT DE LA COOPERATIVE AL WAFIA A LA COMMUNE RURALE DE BOUJANG PROVINCE DE NADOR RELEVANT DE LA ZONE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL-OUJDA			1.250.000,00 DHS (Un Million Deux Cent Cinquante Mille dirhams)

- Les concurrents peuvent consulter et télécharger le dossier d'appel d'offres, sur le portail des marchés publics, [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et ce, conformément aux conditions d'utilisation de ce portail.
- La présentation ainsi que le dépôt et le retrait des dossiers et des offres des concurrents s'effectuent exclusivement par voie électronique, conformément à l'Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Hjs 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.
- La présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (08 Mars 2022) relatif aux marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.
  - Les pièces fournies doivent être originales ou en copies certifiées conformes à l'original.

Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental  
Boulevard Mustafa Legh, BP: 704, Oujda



المملكة المغربية  
الجمهورية المغربية  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

☎ 05 38 76 67 16 - 05 38 98 94 21 - [info-ora@agriculture.gov.ma](mailto:info-ora@agriculture.gov.ma)

N° 6620PA

**«NARDEX»**  
RC de Fès n° 81933  
Aux termes d'un acte sous seing privé à Fès, en date de 12/07/2024, il a été formé une société dont les caractéristiques suivantes :  
**D E N O M I N A T I O N :**  
- «NARDEX»  
**FORME :** SARL AU OBJET :  
- **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION- Négociant- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS - TRANSPORT DE MARCHANDISES POUR LE COMPTE D'AUTRUI**  
**SIÈGE SOCIAL :** BUREAU 12 ETG / LOTS ARAFATE ROUTE AIN CHKEF FES. DUREE : 99 ans.  
**CAPITAL SOCIAL :** Le capital social est fixé à dix mille dirhams, divisé en 100 parts sociales de cent dirhams chacune, libérées de leurs apports.  
**ASSOCIÉ UNIQUE :**  
- Madame EL HAMMANI IKRAM, associé unique gérante, demeurant à 146 LOT LES JARDINS OUED FES APPT 5 FES.  
**GÉRANCE :** Madame EL HAMMANI IKRAM, gérante.  
Le dépôt légal : a été effectué auprès du Tribunal de Commerce de Fès, le 02/09/2024 sous le n°14132

N° 6621/PA

**BLANCA FREST**  
CESSION DES PARTS SOCIALES DE LA SOCIÉTÉ BLANCA FREST  
Aux termes du procès-verbal des décisions des associés de la société BLANCA FREST, du 02/08/2024, a été décidé ce qui suit :  
• Cession 500 parts sociales détenues par Mme BRANSSIA HINDA à M ASSIL ZOUARI  
• Changement de forme juridique de la société d'une SARL à SARL AU  
• Refonte des statuts.  
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 13/09/2024 sous le numéro 934047 ;

N° 6622/PA

Association des Œuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane -Casablanca-  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°01/2024 /INDH SEANCE PUBLIQUE**  
Le Jeudi 31 Octobre 2024 à 10h heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion au Siège de l'Association des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othman ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix séance publique pour Travaux de construction de trois immeubles (Lot N°472-Lot N°544-Lot N° 838) en RDCH+3 ETG, dans la cadre de l'opération « AL FADL » programme INDH, sis à la préfecture des arrondissements MOULAY RACHID « Lot unique ».  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés (service des achats) à l'Association des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane sis Bd Med Bouziane IMM B 3ème étage Hay Salama3-Casablanca. Tel: 0522 59 47 44/0522 59 77 98.  
• Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 80 637,60 Dhs (Quatre-vingt mille six cent trente-sept dirhams, soixante cts).  
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 031

ciation des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane sis Bd Med Bouziane IMM B 3ème étage Hay Salama3-Casablanca. Tel: 0522 59 47 44/0522 59 77 98.  
• Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 130 684,44 Dhs (Cent trente mille six cent quatre-vingt-quatre dirhams, quarante-quatre cts).  
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 6 534 222,00 Dhs TTC (Six million cinq cent trente-quatre mille deux cent vingt-deux dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés précités.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offre cité en titre.  
Il est prévu une visite des lieux le vendredi 18 octobre 2024 à 10h.

N° 6614/PA

Association des Œuvres de Bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane -Casablanca-  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°02/2024 /INDH SEANCE PUBLIQUE**  
Le Jeudi 31 Octobre 2024 à 10h heures du matin, il sera procédé dans la salle de réunion au Siège de l'Association des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othman ; à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix séance publique pour Travaux de construction de deux immeubles (Lot N°249-Lot N°677) en RDCH+3 ETG dans la cadre de l'opération « AL FADL » programme INDH, sis à la préfecture des arrondissements MOULAY RACHID « Lot unique ».  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des marchés (service des achats) à l'Association des œuvres de bienfaisance Moulay Rachid Sidi Othmane sis Bd Med Bouziane IMM B 3ème étage Hay Salama3-Casablanca. Tel: 0522 59 47 44/0522 59 77 98.  
• Le cautionnement provisoire est fixée à la somme de : 80 637,60 Dhs (Quatre-vingt mille six cent trente-sept dirhams, soixante cts).  
• L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 4 031

880,00 D'HS TTC (Quatre Million trente et un mille huit cent quatre-vingt dirhams TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau des marchés précités.  
- Soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation de l'appel d'offre cité en titre.  
Il est prévu une visite des lieux le vendredi 18 octobre 2024 à 10h.

N° 6615/PA

Université Hassan II - Casablanca  
Ecole Nationale Supérieure D'Arts Et Métiers Casablanca  
Avis d'appel d'offres ouvert national simplifié N° 06F/ENSAM/2024  
Relatif à l'achat de Matériels d'Enseignements de Digitalisation dans le Cadre du Programme du Digital 2024 destiné à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca Relevant de l'Université Hassan II Casablanca en Lot Unique (Séance publique)  
Le 11/ 10/2024 à 10h00min du matin, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Présidence de l'Université Hassan II (site Casablanca, sis à 19, rue Tarik Ibnou Ziad, BP: 9167, Meers Sultan, Casablanca), à l'ouverture des plis de l'AO N° 06F/ENSAM/2024, relatif à l'achat de Matériels d'Enseignements de Digitalisation dans le Cadre du Programme du Digital 2024 destiné à l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca Relevant de l'Université Hassan II Casablanca en Lot Unique  
Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le Portail Marocain des Marchés Publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
- L'estimation du Maître d'ouvrage est : 561 840,00 Dhs TTC - Cinq Cent Soixante et un Mille Huit Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes Comprises.  
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 9 000,00 Dhs - Neuf Mille dirhams.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des offres électroniques des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties péuniaires.  
Les concurrents peuvent

déposer la documentation technique soit :  
• Au bureau de service des affaires financières de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Casablanca, (sis à 150, Bd Nil Sidi Othmane Casablanca) contre délivrance par le maître d'ouvrage d'un accusé de réception, au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis fixée

dans l'avis d'appel d'offres ;  
• La remettre, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres.  
Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relative au présent appel d'offres.  
N° 6623/PA

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**  
**DÉPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**46/AO/DPSR-ANP/2024**

**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 22/10/2024 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**TRAVAUX DE MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE TELEGESTION DU RESEAU D'EAU POTABLE AU PORT D'ESSAOUBRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de	<b>30 000,00</b>	<b>DIX MILLE DIRHAMS</b>
L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	<b>496 000,00</b>	<b>ETC</b>
	<b>SEX CENT QUATRE VINGT SEIZE MILLE DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES</b>	

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 31 du règlement Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté de la ministre déléguée auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé de budget n° 1443-21 du 14/12/2021 (20 jan 2022) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le **06/10/2024 à 11H00** DÉPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA.

**LES PRIXS ESTIMATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 01 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Zone de validité des offres :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'EPF délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

<b>SECTION 1</b>	<b>QUALIFICATION: L2</b>	<b>CLASSE 5</b>
------------------	--------------------------	-----------------

**Zone de validité des offres au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Par tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
Tel: 05 24 44 21 21 - 05 24 44 21 21 - 05 24 44 21 21 Fax: 05 24 44 21 21

**N° 6624/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
**AGENCE NATIONALE DES PORTS**  
**DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION**  
**DÉPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA**  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**47/AO/DPSR-ANP/2024**

**SEANCE PUBLIQUE**

**Le 22/10/2024 à 11H00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**LA MISE EN PLACE ET LA MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE VIDEO SURVEILLANCE AU PORT D'ESSAOUBRA**

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement de 09 Mai 2014. Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de	<b>45 000,00</b>	<b>QUARANTE CINQ MILLE DIRHAMS</b>
L'estimation de coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de :	<b>3 000 000,00</b>	<b>ETC</b>
	<b>216 000,00</b>	<b>ETC</b>
	<b>TROIS MILLIONS DIRHAMS TOUTES TAXES COMPRISES</b>	
	<b>DEUX CENT SEIZE MILLE DIX TOUTES TAXES COMPRISES</b>	

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28 et 31 du règlement Sauf les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), conformément à l'arrêté de la ministre déléguée auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé de budget n° 1443-21 du 14/12/2021 (20 jan 2022) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des plis relatifs aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le **06/10/2024 à 11H00** DÉPARTEMENT DU PORT D'ESSAOUBRA.

**LES PRIXS ESTIMATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 01 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Zone de validité des offres :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de l'EPF délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Eau :

<b>SECTION A</b>	<b>QUALIFICATION: K3</b>	<b>CLASSE 3</b>
<b>ET SECTION B</b>	<b>QUALIFICATION: KA</b>	<b>CLASSE 2</b>

**Zone de validité des offres au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Par tout renseignements complémentaires, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION  
Tel: 05 24 44 21 21 - 05 24 44 21 21 - 05 24 44 21 21 Fax: 05 24 44 21 21

**N° 6625/PA**



**- Société Casa Bloc SARL -**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 décembre 2023, les associés de la société à responsabilité limitée «CASA BLOC SARL» ont décidé de mettre à jour des statuts de la société, et ce suite à :

- Réduction du capital social par imputation des pertes cumulées à raison de quatre millions (4.000.000,00) de dirhams, pour le porter à sept millions (7.000.000,00) de dirhams.

- Augmentation du capital social de quatre millions (4.000.000,00) de dirhams, pour le ramener ainsi à onze millions (11.000.000,00) de dirhams par l'incorporation de compte courant d'associés et la création de quarante mille (40.000) parts sociales nouvelles de cent (100,00) dirhams chacune.

- Modification des articles 6 et 7 des statuts.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance de Berrechid le 20 septembre 2024 sous le n°1234.

**N° 6753/PA**

**Dissolution Anticipée STE EKSL SARL N°RC 486377.**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2024 de la STE EKSL SARL.

Les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société.

Nomination de Mr EN-NATH YOUNES comme liquidateur.

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca le 18 SEPTEMBRE 2024 Sous le numéro 934172.

Pour extrait et mention La gérance

**N° 6626/PA**

**Dissolution Anticipée STE KLAUZEL SARL N°RC 486375.**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2024 de la STE KLAUZEL SARL.

Les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société.

Nomination de Mr EN-NATH YOUNES comme liquidateur.

Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca le 18 SEPTEMBRE 2024 Sous le numéro 934168.

Pour extrait et mention La gérance

**N° 6627/PA**

**Dissolution Anticipée STE AMONSTONE SARL N°RC 486373.**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31/07/2024 de la STE AMONSTONE SARL.

Les associés de la société ont décidé la dissolution

anticipée de la société. Nomination de Mr ROBERT KLAUSER comme liquidateur. Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca le 18 SEPTEMBRE 2024 Sous le numéro 934171. Pour extrait et mention La gérance

**N° 6628/PA**

Royaume Du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection Sociale Direction Régionale de Casablanca Settat Délégation Provinciale de Berrechid

Centre Hospitalier provincial de Berrechid Avis d'appel d'offres ouvert national n° : 07/2024

Le 22 octobre 2024 à 11 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national n°07/2024, pour la Fourniture des gaz à usage médical pour le Centre Hospitalier Provincial de Berrechid

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme TTC de :

Montant minimum :116290,00dh(Cent seize mille deux cent quatre-vingt dirhams zéro centimes) Montant maximum :232580,00dh(Deux cent trente-deux mille cinq cent quatre-vingt dirhams zéro centimes)

Le cautionnement provisoire est fixé à : 4 000,00 dhs (Quatre mille dirhams)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au bureau des marchés de l'Hôpital Provincial de Berrechid, en face de l'Ecole Nationale des sciences appliquées, Berrechid, avant le 21/10/2024 à 16 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.

**N° 6629/PA**

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE LA SANTÉ

**ET DE LA PROTECTION SOCIALE DELEGATION PROVINCIAL DE BERRECHID AVIS D'Appel d'offres ouvert SEANCE PUBLIQUE N° 08 / 2024**

Le 22/10/2024 à 10 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion du siège de la Délégation Provinciale du Ministère de la Santé à Berrechid, sis à Bd MOULAY ISMAIL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration pour : «Prestations de gardiennage et sécurité des bâtiments administratifs relevant de la Délégation du Ministère de la santé à la Province de Berrechid».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à : 30.000,00 DH (Trente mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 578 192,84 Dhs TTC (Un Million Cinq Cent Soixante Dix Huit Mille Cinq Cent Vingt Douze Dirhams et 84 cts).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hijra 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics, les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

**N° 6630/PA**

**ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE DU PRESCOLAIRE ET DES SPORTS**

Complexe sportif Mohamed V de Casablanca et base nautique de Mohammedia AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ SUR OFFRES DE PRIX N° : 18/2024 Le 16/10/2024 à 10h.00 il sera procédé, dans le bureau du directeur du

Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca situé à Rue Caïd Al Achtar Mlaarif Casablanca l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, n° 18/2024 du 16/10/2024, ayant pour Objet : L'Achat du matériel de mobilier de bureau, salon et salle de réunion du Complexe Sportif Mohamed V de Casablanca sis à la préfecture des arrondissements de Casa-Anfa. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1.057.788,00 TTC (un million cinquante sept mille sept cent quatre-vingt huit dhs) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 21.000,00 dhs (vingt un mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, deuxième paragraphe de l'article 32 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics et les articles 9, 10, 11, 12 et 13 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessibles à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du Règlement de Consultation.

**N° 6631/PA**

**Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Province d'Azilal Cercle de Ouauoizerth Caïdat de Ouauoizerth Commune d'Isséksi AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01 / 2024 SEANCE PUBLIQUE**

Le vendredi 25 OCTOBRE 2024 à 11 heures, il sera procédé au siège de la commune d'Isséksi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : - L'Affermage de l'abattoir communal. Et ce, pour une durée de douze mois du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025 - Le cautionnement provisoire est fixé à cinq mille dirhams (5.000,00 dhs) - le prix estimatif est fixé à 10.000,00 dhs. Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au

service de la régie en recettes de la commune d'Isséksi.

Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 ET 31 du décret N° 02.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la commune rurale d'Isséksi.

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit transmis par la voie électronique.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 02.12.349 du 20mars 2013 à savoir :

Un dossier administratif comprenant :

a) la déclaration sur l'honneur signée et timbrée selon le modèle délivré par l'administration.

b) la / les pièces conférées à la personne agissant au nom du concurrent

c) l'attestation du percepteur délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) l'attestation de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

e) le récépissé de cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire qui tient lieu.

f) le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

g) copie du cahier des charges légalisé conforme à l'original

Un dossier technique comprenant :

Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

**N° 6632/PA**

Royaume du Maroc Ministère de l'intérieur Province d'Azilal Cercle de Ouauoizerth Caïdat de Ouauoizerth Commune d'Isséksi AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02 / 2024 SEANCE PUBLIQUE Le vendredi 25 OCTOBRE 2024 à 11 heures, il sera procédé au siège de la commune d'Isséksi à l'ouverture des plis relatifs à

l'appel d'offres sur offres des prix concernant :

- L'Affermage du souk hebdomadaire communal.

Et ce, pour une durée de douze mois du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025

- Le cautionnement provisoire est fixé à dix mille dirhams (10.000,00 dhs) - le prix estimatif est fixé à 40.000,00 dhs.

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au service de la régie en recettes de la commune d'Isséksi.

Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 ET 31 du décret N° 02.12.349 du 20 MARS 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent : - soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du Président de la commune rurale d'Isséksi

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception.

- soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit transmis par la voie électronique.

les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret N° 02.12.349 du 20mars 2013 à savoir :

Un dossier administratif comprenant :

a) la déclaration sur l'honneur signée et timbrée selon le modèle délivré par l'administration.

b) la / les pièces conférées à la personne agissant au nom du concurrent

c) l'attestation du percepteur délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.

d) l'attestation de la CNSS délivrée depuis moins d'un an certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme

e) le récépissé de cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire qui tient lieu.

f) le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

g) copie du cahier des charges légalisé conforme à l'original

Un dossier technique comprenant :

Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent, la nature et l'importance des prestations qu'il a exécutées ou à l'exécution desquelles il a participé.

**N° 6633/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE BERKANE

AVIS DE REPORT DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
N° BER 24/2024

Le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport et de la Logistique de Berkane, annonce au public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offre ouvert international n° Ber 24/2024 relatif aux : TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DE TROIS OUVRAGES D'ART : UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOU ABDSAID AU PK 498+700, UN OUVRAGE D'ART SUR OUED TAGMA AU PK 503+200 ET UN OUVRAGE D'ART SUR OUED BOURLOULOU AU PK 524+200 DE LA RN2 DANS LA PROVINCE DE BERKANE, prévue pour le Lundi 30/09/2024 à Dix (10) heures est reportée au 09/10/2024 à Dix (10) heures.

N° 6634/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Province de Sidi Bennour  
Commune de Zemamra  
Direction des services  
Bureau des marchés

AVIS DE REPORT

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/2024/CZ

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel d'offres ouvert n° 09/2024/CZ ayant pour objet :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE POUR ARTISANS (COUTURIERS) A LA VILLE DE ZEMAMRA.

Que la séance d'ouverture des plis prévue le : Mercredi : 02/10/2024 à 10H00 sera reportée au Lundi 21/10/2024 à 10h00.

N° 6635/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة إقليم نواكشوط  
دائرة نواكشوط  
إمادة بوسالان  
جماعة تازارين

⚡ إعلان عن طلب عروض المان مفتوح ⚡

ياني رئيس جماعة تازارين في علم العموم ، انه ستجري يومه الأربعاء 23 أكتوبر 2024 على الساعة العاشرة صباحا ( 10 ) بالمستودع الجماعي لتازارين مسطرة عمومية بتزاد العلي من أجل بيع سيارتين جابونيتين ماركيتين المتكبرتين المعده في الجدول التالي :

رقم العينة	نوع الآلية	رقم التسجيل	وصفها	الضمان للوقت بالبريم	التنم الاقتصادي بالبريم
01	Toyota 4*4	194179 ج	معتولة	300	3000
		199304 ج	معتولة		

يمكن معاينة الآليات المذكورة أعلاه بالمستودع الكائن بجانب النثر الإداري للجماعة.

على الراغبين في المشاركة في عملية المصمورة تقديم الوثائق التالية :

- ✓ طلب للمشاركة (نموذج يتم من طرف الإدارة) مصحح الاخطاء.
- ✓ نسخة من بطاقة التعريف الوطنية معاصري عليها.
- ✓ الضمان للوقت ( نقدا او بواسطة شيك بنكي مضمون عليه )
- ✓ نظام الاستشارة مواقع ومثيل بمسألة "أرأ وأبل"

يؤدي الراس عليه المزايا حلا وبمباشرة التبع المستحق في الفايض الجماعي بالإضافة الى المصاريف التالية :

مصاريف المصمورة التي تقدر ب 10% من قيمة البيع.  
واجب الشركة الوطنية للتلف والولوجمات (SNVI) المحدد في 12 % من مبلغ البيع.

هذا ويمكن للمتقدمين اما ايداع الطرفهم مقابل وصل بمكتب الضبط او تسليمها مباشرة لرئيس اللجنة عند بداية الجلسة وأبل فتح الأظرفة.

N° 6636/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
إقليم سطات  
دائرة نواكشوط  
قسم الشؤون القروية

إعلان عن تنظيم طلب عروض رقم 2024/01

لتراء عقرات مملوكة للجماعات السلاية من أجل إنجاز مشاريع زراعة الحبوب والتعليها

تعن وزارة الداخلية، عمالة إقليم سطات، عن تنظيم طلب عروض من أجل كراء 41 قطعة أرضية جماعية سلاية مملوكة للجماعات السلاية، قصد استغلالها لأغراض فلاحة من أجل إنجاز مشاريع زراعة الحبوب والتعليها، كما هي مبينة في الجدول التالي:

مبلغ الكراء السنوي الأقصى للهاجر للوقت	موقع العقر الاحداثيات	رقم القطعة الأرضية		المزاوي العقرية	الجماعة السلاية المملوكة	اسم المالك	الجماعة القروية	القرية
		X	Y					
700 درهم	279028,80	323418,08	1	رسم عقرى عمدة 790040/15	رسم عقرى عمدة 790040/15	أزاد عقر	سكن العرق	سكن العرق
			2					
			3					
			4					
			5					
700 درهم	303758,85	218347,61	1	رسم عقرى عمدة 879020/15	رسم عقرى عمدة 879020/15	أزاد عقر	سكن العرق	سكن العرق
			2					
			3					
			4					
			5					
			6					
			7					
			8					
			9					
			10					
700 درهم	303058,22	216247,13	1	رسم عقرى عمدة 709212/15	رسم عقرى عمدة 709212/15	أزاد عقر	سكن العرق	سكن العرق
			2					
			3					
			4					
			5					
			6					
			7					
			8					
			9					
			10					
			11					
700 درهم	296025,81	211888,54	1	رسم عقرى عمدة 709212/15	رسم عقرى عمدة 709212/15	أزاد عقر	سكن العرق	سكن العرق
			2					
			3					
			4					
			5					
			6					
			7					
			8					
			9					
			10					
700 درهم	287983,92	225872,07	1	رسم عقرى عمدة DA145A	رسم عقرى عمدة DA145A	أزاد عقر	سكن العرق	سكن العرق
			2					
			3					
			4					
			5					
			6					
700 درهم	324420,16	221517,99	1	رسم عقرى عمدة 0403	رسم عقرى عمدة 0403	أزاد عقر	سكن العرق	سكن العرق
			2					
			3					
			4					
			5					
			6					
			7					

ويمكن سحب نفاذ الكلف والشروط وملحقه التعاطب لهذه العملية من قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم سطات، أو تمسيله من التفتيش المخصص للإعلانات بالمواقع الإلكترونية لتسرية الشؤون القروية: [www.temscollectives.ma](http://www.temscollectives.ma)

ولمزيد من المعلومات يمكن الاتصال عبر الهاتف بالرقم: 05 23 40 24 66/77

ويمكن للمتقدمين ايداع مقابلهم مقابل وصل لدى قسم الشؤون القروية بعمالة إقليم سطات ابتداء من تاريخ : 2024/09/26 إلى غاية 2024/10/25 على الساعة الثانية عشرة زوالا، الذي يعتبر آخر أجل لقبول المقاطات بالسوية لجميع الجماعات السلاية.

وسيت فتح الأظرفة بفر عمالة إقليم سطات بضم الشؤون القروية بالعمالة وفق البرنامج التالي :

فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعات السلايتين أزاد عقر وكوكرارة ، التالعين لقيادة بني مسكن القروية	يوم الإثنين 2024/10/28 على الساعة الثانية والنصف زوالا
فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعة السلاية أزاد المكازية ( دوار القصبة)، التابعة لقيادة دار الشامي.	يوم الثلاثاء 2024/10/29 على الساعة الثانية والنصف زوالا
فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعات السلايتين أزاد سجدان و أزاد اسمد ، التالعين لقيادة أزاد القروية عن بلال.	يوم الأربعاء 2024/10/30 على الساعة الثانية والنصف زوالا
فتح الأظرفة الخاصة بالقطع الجماعية المملوكة للجماعة السلاية أزاد عقر (السماسة) ، التابعة لقيادة القروية أزاد عقر	يوم الخميس 2024/10/31 على الساعة الثانية والنصف زوالا

N° 6637/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de  
Formation - Région  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'ALHAOUZ  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
03/EXP/2024

Le 10/10/2024, à 10H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix pour objet L'achat De Fournitures De Bureau Pour Les Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 15 000,00 Dhs (Quinze Mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 898 851,60DH TTC (Huit Cent Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Huit Cent Cinq-cents TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 6638/PA

Royaume Du Maroc  
Ministre de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation et de  
Formation - Région  
Marrakech Safi  
Direction Provinciale  
d'ALHAOUZ  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRES DE PRIX N°  
04/EXP/2024

Le 10/10/2024, à 12H00 il sera procédé, au siège de la Direction Provinciale Al Haouz-TAHANAOUT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert Simplifié sur offres de prix pour objet L'achat De Matières Et Fournitures D'enseignement Pour Les Établissements Scolaires Relevant De La Direction Provinciale Al Haouz.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le cautionnement provisoire est fixé à : 10 000,00 Dhs (Dix Mille Dirhams)

- L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de : 599 500,00 DH TTC (Cinq Cent Quatre-Vingt-dix-neuf mille Cinq Cent Dirhams TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de la consultation.

N° 6639/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERTES  
N° : 26 /2024 /BP/PAZ

Le 22 Octobre 2024 à 10 heures il sera procédé dans le bureau du président du conseil provincial à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

Équipement des DARS SANIAA aux CTS AIT BOUAOUILLI, ANERGUI et TABANT à la province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: Orze Mille Dirhams (11.000,00 Dh).

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante dix neuf Mille huit cent quarante Dirhams, 00 Cts (579 840,00 Dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B/ Ce marché est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 6640/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE AZILAL  
AVIS DES APPELS  
D'OFFRES OUVERT N° :  
52/2024/INDH/PAZ

Le 21 Octobre 2024 à 10 heures ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire général de La Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix suivants :

Objet : Études techniques et suivi des travaux pour la création de 105 unités préscolaires au niveau des communes territoriales relevant de la Province d'Azilal:

•Lot 1 : Création de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Ait Oumdliss , Tidili fetouaka , Tillouguit , anergui, ait mazigh, ouaouizeght, ait okabli, Province d'Azilal.

•Lot 2 : Création de 26 unités préscolaires au niveau des communes : Tillouguit, Tabarochte, Ait Mazigh, Taglefte, Ait Oukabli, Anergui, Zaoulat Ahansal, Agoudi N'lkheir, Moulay Aissa Ben Driss, Province d'Azilal.

•Lot 3 : Création de 26 unités préscolaires : Ait Taguella, Ait M'hamed, Ait Bououlli, Tifni, Sidi Boukhlhet, Ait Blal, Anzou, Sidi Yacoub, Ait Tamli, Ait Oumdliss, Province d'Azilal.

•Lot 4 : Création de 27 unités préscolaires au niveau des communes : Bzou, Taounza, Bni Hassan, Tabia, Founjmdia, Ououla, Ait Mjden, Tamba Noumerciade et Bine El Ouidane, Province d'Azilal.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

• Lot 1 : 2 390,00 DHS ( Deux mille trois cent quatre-vingt-dix DIRHAMS )

• Lot 2 : 2 390,00 DHS ( Deux mille trois cent quatre-vingt-dix DIRHAMS )

• Lot 3 : 2 390,00 DHS ( Deux mille trois cent quatre-vingt-dix DIRHAMS )

• Lot 4 : 2 480 DHS ( Deux mille quatre cent quatre-vingts DIRHAMS )

- L'estimation des coûts des prestations, établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• Lot 1 : 119600 .00 DHS TTC (Cent dix-neuf mille six cents DIRHAMS TTC )

• Lot 2 : 119600 .00 DHS TTC (Cent dix-neuf mille six cents DIRHAMS TTC )

• Lot 3 : 119600 .00 DHS TTC (Cent dix-neuf mille six cents DIRHAMS TTC )

• Lot 4 : 124200 .00 DHS TTC (Cent vingt-quatre mille deux cents DI-

RHAMS TTC )

- Certificat d'agrément exigé : D14, D15 et D16

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6641/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE  
LA REGION FES  
MEKNES  
PREFECTURE DE FES  
COMMUNE DE FES  
ARRONDISSEMENT  
ZOUAGHA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE DES  
MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ N° 02 /2024

Scène Publique

Le Jeudi 17 / 10 / 2024 à 11 H 00 du matin , il sera procédé dans les bureaux de monsieur le Président de l'Arrondissement zouagha , à la salle des Réunions de l'Arrondissement Zouagha sis à Bensouda Route Ras Almaa Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offre de prix pour :

Appel d'Offres Ouvert simplifié sur offre de prix N° 02/2024 : Entretien des Salles Sportives de l'Arrondissement Zouagha .

Le Cautionnement Provisoire est fixé : Neuf Mille Dirhams ( 9.000,00 Dhs ).

L'estimation des Coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage : Quatre Cent Quatre Vingt Quatorze Mille Deux Cent Cinquante Six Dirhams ( 494.256,00 Dhs )

\* les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs offres en ligne au niveau du portail des marchés publics

accessibles à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre l'économie et des finances , chargé du budget N°

1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatives aux marchés publics .

\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N° 09 du règlement de la consultation ( RC ) .

Observation : Les Concurrents doivent présenter les Prospectus de Luminaires, leurs Drivers, leurs SFD externe et les attestations de conformité pour les Prix N°1 et Prix N°2 au plus tard la veille du jour ouvrable de l'ouverture de plus 03/2024 au Bureau d'ordre de l'Arrondissement Zouagha avant 16H ou Remis en séance tenante.

N° 6643/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE  
LA REGION FES  
MEKNES  
PREFECTURE DE FES  
COMMUNE DE FES  
ARRONDISSEMENT  
ZOUAGHA  
DIRECTION  
DES SERVICES  
SERVICE DES  
MARCHES  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
N° 03 /2024

Scène Publique

Le Jeudi 24/10/ 2024 à 11 H 00 du matin , il sera procédé dans les bureaux de monsieur le Président de l'Arrondissement zouagha , à la salle des Réunions de l'Arrondissement Zouagha sis à Bensouda Route Ras Almaa Fes, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres International sur offre de prix pour :

Appel d'Offres Ouvert International sur offre de prix N° 03/2024 : Fourniture et pose de Luminaire LED pour l'entretien de l'éclairage public au Territoire de l'Arrondissement Zouagha .

Le Cautionnement Provisoire est fixé : Cinq-cinquante Mille Dirhams ( 50.000,00 Dhs ).

L'estimation des Coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage : Trois Millions Deux Cent Cinquante Cinq Mille Dirhams ( 3.255.000,00 Dhs )

\* les dossiers d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 8 Mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), Conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre l'économie et des finances , chargé du budget N°

1692-23 du 23 juin 2023 relatif à la dématérialisation des procédures , des documents et des pièces relatives aux marchés publics .

\* Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'Article N° 09 du règlement de la consultation ( RC ) .

Observation : Les Concurrents doivent présenter les Prospectus de Luminaires, leurs Drivers, leurs SFD externe et les attestations de conformité pour les Prix N°1 et Prix N°2 au plus tard la veille du jour ouvrable de l'ouverture de plus 03/2024 au Bureau d'ordre de l'Arrondissement Zouagha avant 16H ou Remis en séance tenante.

N° 6643/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE MIDELT  
SECRETARIAT  
GENERAL  
D.B.M  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIÉ

N° 40/ INDH /2024

Le 08/10/2024 à 10H30 IL sera procédé dans les bureaux du service des marchés au secrétariat général de la province de midelt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : ACHAT DES FAUTEUILS ROULANTS AU PROFIT DES PERSONNES A MOBILITE REDUITE RELEVANT DE LA PROVINCE DE MIDELT.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : SIX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS (650 000,00 DIRHAMS).T.T.C

Le Cautionnement provisoire est fixé à la somme de TREIZE MILLE (13 000,00) DIRHAMS.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les catalogues et les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau des marchés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°06 du règlement de consultation :

N° 6644/PA

FICASUD SARL AU  
61, Rue Yougoslavie,  
Passage Ghandour, Bloc  
F Bureau n° 7  
Guéiz Marrakech  
Tel: 05 24 44 77 29 /  
42 32 81  
Fax : 05 24 44 76 77  
-MARROCOCHAPE-  
S.A.R.L.

**I - CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE.**  
Aux termes d'un acte sous seing privé à Marrakech, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée avec les caractéristiques suivantes :

**DENOMINATION**  
-MARROCOCHAPE-S.A.R.L.  
**OBJET**  
La société a pour objet :  
- Centrales mobiles ;  
- Distribution et mise en œuvre de chape liquide ;  
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.

**SIÈGE SOCIAL.**  
HAY ASSIE, ARSET SINKO, 3ème TRANCHE APPT N° 2 AU RDC - MARRAKECH DUREE  
La société est constituée pour une durée de 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.

**CAPITAL SOCIAL.**  
Le capital social est fixé à la somme de 10.000,00 DH (Dix Mille dirhams) divisé en 100 parts de 100 DH chacune entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés à savoir :  
- Mr AVELLA CARMELO MARC GUY apporteur en numéraire : 51 Parts  
- Mr AVELLA MICKAËL FRANCOIS XAVIER apporteur en numéraire 49 Parts

Soit au total Cent parts : 100 parts  
**GERANCE**  
Messieurs AVELLA MICKAËL FRANCOIS XAVIER et AVELLA CARMELO MARC GUY sont nommés cogérants de la société pour une durée illimitée avec les pouvoirs les plus étendus et qui peuvent agir séparément.

**ANNÉE SOCIALE**  
L'année sociale commence le 1er Janvier de chaque année et finit le 31 Décembre de la même année.

**II-DEPOT LEGAL**  
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Marrakech le 25/09/2024, sous le n° 12237.

Pour extrait et mention  
**N° 6645/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE**  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'OUJDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 6/2024/CRRAO  
SOUSSION ELEC-TRONIQUE OBLIGATOIRE

Le Lundi 21 Octobre 2024 à 09 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n°06/2024/CRRAO pour l'acquisition du matériel scientifique pour les unités de recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda, en quatre lots :

- Lot 1 : Matériel de base et instruments de mesure ;
- Lot 2 : Industrie agroalimentaire ;
- Lot 3 : Matériel de Spectrophotométrie ;
- Lot 4 : Matériel de Microscopie.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n°1 : Sept Cent Mille Quatre Cent Quarante Dirhams Toutes Taxes comprises (700 440,00 DHS TTC) ;
- Lot n°2 : Quatre Cent Soixante Huit Mille Dirhams Toutes Taxes comprises (468 000,00 DHS TTC) ;
- Lot n°3 : Cent Cinquante Six Mille Dirhams Toutes Taxes comprises (156 000,00 DHS TTC) ;
- Lot n°4 : Cent Soixante Quatorze Mille Dirhams Toutes Taxes comprises ; (174 000,00 DHS TTC) ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n°1 : Quatorze Mille Dirhams (14 000,00 DH) ;
- Lot n°2 : Neuf Mille Dirhams (9 000,00 DH) ;
- Lot n°3 : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH) ;
- Lot n°4 : Trois Mille Dirhams (3 000,00 DH) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda, Sis 10 Bd

Mohamed VI Oujda, au plus tard le 18 Octobre 2024 à 16 h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation  
**N° 6646/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

**INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE**  
CENTRE REGIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE D'OUJDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N° 07/2024/CRRAO  
SOUSSION ELEC-TRONIQUE OBLIGATOIRE

Le Lundi 21 Octobre 2024 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège de l'Institut National de la Recherche Agronomique sis à Avenue de la Victoire Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n° 07/2024/CRRAO pour les travaux d'aménagement et de réalisation de deux centrales photovoltaïques au Centre Régional de la Recherche Agronomique d'Oujda sis Bd Med VI Oujda, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Deux Cent Soixante Quatorze Mille Dirhams Toutes Taxes comprises (274 000,00 DHS TTC) ;

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Cinq Mille Dirhams (5 000,00 DH) ;
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être effectués conformément aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation  
**N° 6647/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AZILAL  
CAIDAT DE TABANT  
COMMUNE AIT BOUOULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 04 /2024  
Le Mardi 08 Octobre 2024

à 12 heure, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la Commune d'Ait bououlli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix pour : Construction de trois réservoirs pour Adduction en eau potable aux douars Tighza, Ighboula et Ait Malal à la Commune Ait Bououlli.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois mille dirhams, 00 Cts (3000.00).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent cinquante-sept mille quatre cent quarante dirhams, 90 Cts (157440,90 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.  
**N° 6648/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AZILAL  
CAIDAT DE TABANT  
COMMUNE AIT BOUOULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 05 /2024

Le Mardi 08 Octobre 2024 à 13 heure, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la Commune d'Ait bououlli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix pour : Aménagement segoua au douar Tarbat Ait Moussa à la commune Ait bououlli.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams, 00 Cts (2000.00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent douze mille sept cent quarante-six dirhams, 00 Cts (112746.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.  
**N° 6649/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AZILAL  
CAIDAT DE TABANT  
COMMUNE AIT BOUOULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 06 /2024

Le Mardi 08 Octobre 2024 à 14 heure, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la Commune d'Ait bououlli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix pour : Réalisation des forages d'exploitation pour adduction en eau potable à la commune Ait bououlli.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : deux mille dirhams, 00 Cts (2000.00).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : cent douze mille huit cent, 00 Cts (112800.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.  
**N° 6650/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE D'AZILAL  
CAIDAT DE TABANT  
COMMUNE AIT BOUOULLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE  
N° : 07 /2024

Le Mardi 08 Octobre 2024 à 15 heure, il sera procédé, dans le bureau de monsieur le Président de la Commune d'Ait bououlli à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres des prix pour : Aménagement du souk hebdomadaire Sebti Ait bououlli ( Espace pour vente de bétail).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés pu-

blics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : mille cinq cent dirhams, 00 Cts (1500.00).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : soixante-dix mille huit cent soixante-quatre dirhams, 00 Cts (78864.00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 3 du règlement de consultation.  
**N° 6651/PA**

**ROYAUME DU MAROC**  
Ministère de l'Équipement et de l'Eau  
Direction Provinciale de Khémisset

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°: 21 /2024/KH

Le 22/10/2024 à 10h00 il sera procédé dans les bureaux de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport de la Logistique de Khémisset Sis à : Rue Kadi Ayad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°21/2024/KH du 22/10/2024 pour :

Travaux de construction d'un Ouvrage d'Art au PK 39+500 de la RR 404, Dans La Province de Khémisset. Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : Trois million trois cent treize mille soixante quatre Dirhams soixante quatre Centimes (3 313 064,64 Dhs).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente quatre mille Dirhams (34 000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

**N° 6652/PA**

OH COMPANY SARL  
Société à Responsabilité  
Limitée  
Siège Social : 86 BIS RUE  
IBN MOUNIR MAARIF  
CASABLANCA -  
MAROC RC : 470989 -  
IF : 45912217 -  
TP : 35702413  
RC N°470989

I. Aux termes de la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 16/07/2024, la société OH-COMPANY décide et approuve :

- La Clôture de la liquidation de la société.

- Donation du quitus entier et définitif à la liquidatrice de sa gestion de la société.

- La Radiation totale du registre de commerce de la société.

- Pouvoirs en vue des formalités légales.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de CASABLANCA le 24 septembre 2024 sous le N°35750.

N° 6653/PA

MOTIV IMMO SARL A.U  
Société à Responsabilité  
Limitée d'associée unique  
Au capital de 100.000,00  
dirhams  
Siège Social : 57 BD JI-  
NINE LOT RATC HAY EL  
QODS CASABLANCA -  
MAROC RC : 447795 -  
IF : 39373845  
RC N°447795

I. Aux termes de la délibération de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 26/02/2024, la société MOTIV IMMO décide et approuve :

- La Clôture de la liquidation de la société.

- Donation du quitus entier et définitif au liquidateur de sa gestion de la société.

- La Radiation totale du registre de commerce de la société.

- Pouvoirs en vue des formalités légales.

II. Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de CASABLANCA le 24 septembre 2024 sous le N°35751.

N° 6654/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
SECRETARIAT  
GENERAL  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
N° /DBM/SM  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°29/BG/2024

Le 08 Octobre 2024 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétaire général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour l'achat de mobilier et matériel de bureau au profit de la Province d'Ouarzazate.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le

Maître d'ouvrage est fixée à la somme de 557 892,00 Dhs (Cinq Cent Cinquante-Sept Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Deux Dirhams Et Zéro Centime) TTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de (11 000,00 Dhs) onze mille dirhams et zéro centime.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du cha-

pitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 6656/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-  
SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
COMMUNE CHAHDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 03/2024

Le 24/10/2024 à 11h , il sera procédé, au Salle de réunion de la commune chahda province de safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES PISTES RELEVANT DE LA COMMUNE DE CHAHDA.

Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès du bureau de service technique de la commune chahda province de safi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La caution provisoire : 5 964,00 (cinq mille neuf cent soixante quatre) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 298 200,00DHS Deux cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cents dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 et 32 et 135 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 6658/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL, ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 27/2024/DGRID DU  
21/10/2024

(SEANCE PUBLIQUE)  
Appel d'offres réservé à la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise, Coopératives et Union des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le Lundi 21 Octobre 2024 à 10 heures 30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, ayant pour objet : Travaux de curage et de nettoyage du réseau de distribution d'eau d'irrigation dans le périmètre du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6657/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH-  
SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
COMMUNE CHAHDA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT N° : 04/2024

Le 24/10/2024 à 12h , il sera procédé, au Salle de réunion de la commune chahda province de safi à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts en séance publique sur offres

de prix pour : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES PISTES COMMUNALES RELEVANT DE LA COMMUNE CHAHDA.

Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès du bureau de service technique de la commune chahda province de safi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La caution provisoire : 10 253,00 (Dix mille deux cent cinquante trois) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 512 652,00DHS Cinq cent douze mille six cent cinquante-deux dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 et 32 et 135 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 6659/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL, ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 28/2024/DGRID DU  
21/10/2024

(SEANCE PUBLIQUE)  
Appel d'offres réservé à la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise, Coopératives et Union des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le Lundi 21 Octobre 2024 à 10 heures 30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, ayant pour objet : Travaux de curage et de nettoyage du réseau de distribution d'eau d'irrigation dans le périmètre du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 6661/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° (45/2024)  
RESERVÉ AUX  
PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES, COOPÉRATIVES OU UNION  
DES COOPÉRATIVES ET  
L'AUTO-ENTREPRENEUR

Le 09 Octobre 2024 à 10 h 30, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix, n° 45/2024) ayant pour objet : L'achat de fournitures pour matériel informatique destiné aux différentes entités relevant de l'administration centrale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - lot unique -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 163 905,20 dhs TTC (Un Million Cent Soixante Trois Mille Neuf Cent Cinq Dirhams TTC et vingt Centimes)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès du bureau de service technique de la commune chahda province de safi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La caution provisoire : 10 253,00 (Dix mille deux cent cinquante trois) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 512 652,00DHS Cinq cent douze mille six cent cinquante-deux dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 et 32 et 135 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 6660/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° (45/2024)  
RESERVÉ AUX  
PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES, COOPÉRATIVES OU UNION  
DES COOPÉRATIVES ET  
L'AUTO-ENTREPRENEUR

Le 09 Octobre 2024 à 10 h 30, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix, n° 45/2024) ayant pour objet : L'achat de fournitures pour matériel informatique destiné aux différentes entités relevant de l'administration centrale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication - Département de la Jeunesse - lot unique -

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 163 905,20 dhs TTC (Un Million Cent Soixante Trois Mille Neuf Cent Cinq Dirhams TTC et vingt Centimes)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20 000,00 dhs (Vingt mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 6662/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRI-  
CULTURE, DE LA PÊCHE  
MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL, ET  
DES EAUX ET FORÊTS  
OFFICE RÉGIONAL DE  
MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 28/2024/DGRID DU  
21/10/2024

(SEANCE PUBLIQUE)  
Appel d'offres réservé à la Très Petite, Petite et Moyenne Entreprise, Coopératives et Union des Coopératives et aux Auto-Entrepreneurs

Le Lundi 21 Octobre 2024 à 10 heures 30mn, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadla sis au Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre de prix, ayant pour objet : Travaux de curage des canaux principaux, du réseau d'assainissement et des ouvrages de ruissellement franchissant les canaux principaux d'irrigation dans le périmètre du Tadla.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 799 800,00 DH TTC)

Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 Chabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Le dossier d'appel d'offres ouvertes, peut être retiré auprès du bureau de service technique de la commune chahda province de safi, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

La caution provisoire : 10 253,00 (Dix mille deux cent cinquante trois) dirhams.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 512 652,00DHS Cinq cent douze mille six cent cinquante-deux dirhams TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 et 32 et 135 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent obligatoirement déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du Règlement de consultation.

N° 6661/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION  
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ  
N° (45/2024)  
RESERVÉ AUX  
PETITES ET MOYENNES  
ENTREPRISES, COOPÉRATIVES OU UNION  
DES COOPÉRATIVES ET  
L'AUTO-ENTREPRENEUR

Le 09 Octobre 2024 à 10 h 30, il sera procédé dans la salle de réunion principale du Département de la Jeunesse, sis 51 Avenue Ibn Sina Agdal Rabat à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié, sur offres des prix, n° 45/2024) ayant pour objet : L'achat de fournitures



07H00 : Hymne national+ Coran  
 07H05 : Documentaire amazigh  
 07H35 : Documentaire amazigh  
 08H10 : Arrouad  
 09H10 : Ichaa Mamlaka  
 10H05 : Dounia Douara  
 11H00 : Ousrati  
 11H55 : Attissaa f lkhater  
 12H30 : Attissaa f lkhater  
 13H00 : JT Addahira  
 13:25 : Prière du vendredi  
 14H00 : JT en Amazigh



14H20 : JT en Espagnol  
 14H40 : Dépannage  
 16H25 : Amouddou  
 16H55 : Amelay  
 17H55 : Bnat Si Taher  
 18H10 : Bnat Si Taher  
 18H30 : JT en Français  
 18H5 : Ouyoune Ghalma  
 19H25 : Serba  
 20H00 : Ana w Ganti  
 20H15 : Caméra dahika  
 20H25 : Derb  
 21H00 : JT Principal  
 22H0 : ser lkdin  
 22H35 : ser lkdin  
 23H10 : Love Story



00H00 : Dernier bulletin d'information  
 00H20 : Waadi 1  
 00H55 : Ouyoune Ghalma  
 01H30 : Bnat Si Taher  
 01H45 : Bnat Si Taher  
 02H00 : Canal Atlas  
 03H00 : Dounia Douara  
 03H55 : Documentaire amazigh  
 04H25 : Documentaire amazigh  
 05H00 : Ichaa Mamlaka  
 06H00 : Ousrati



05:50:00 : RELIGIEUX : Coran avec mawahib tajwid  
 06:00:00 : MAGAZINE : Ch'hwat bladi  
 06:25:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 07:10:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 07:55:00 : MAGAZINE : CEST A DIRE  
 08:50:00 : FEUILLETON : ANNASS LELMLAH  
 09:40:00 : FEUILLETON : AZZAZMA  
 10:10:00 : MAGAZINE : CHFIHWA MAJA CHOUMI-CHA  
 10:20:00 : FEUILLETON : HOURIA  
 11:00:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL  
 11:20:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 12:05:00 : SERIE : LALLA FATEMA  
 12:35:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 12:45:00 : NEWS : AL AKH-BAR  
 13:20:00 : RELIGIEUX : PRIÈRE DU VENDREDI  
 13:50:00 : SPORT : MOUJAZ RIYADI  
 14:05:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
 14:55:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH  
 15:05:00 : MAGAZINE : TOUROUQ AL SARIFINE  
 15:20:00 : MAGAZINE : AL ISLAM 3AMAL WA SOULOUK  
 15:25:00 : MAGAZINE : AD-DINE WA ANNASS  
 15:35:00 : FEUILLETON : DARI MEKTOUBI  
 17:20:00 : MAGAZINE : SA-BAHIYAT 2M  
 18:10:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR  
 18:20:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA MAYMOUN  
 18:35:00 : MAGAZINE : CHFIHWA MAJA CHOUMI-CHA  
 18:50:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL  
 19:40:00 : FEUILLETON : HKAYTI  
 20:30:00 : NEWS : INFO SOIR  
 20:55:00 : SPORT : QUE DU SPORT  
 21:00:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:05:00 : NEWS : ECO NEWS  
 21:15:00 : NEWS : AL MAS-SADYA  
 21:45:00 : NEWS : ECO NEWS  
 21:45:00 : NEWS : BULLETIN METEO  
 21:55:00 : MAGAZINE : RACHID SHOW  
 23:25:00 : FEUILLETON : TARIQ AL WARD  
 00:15:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL  
 01:00:00 : FEUILLETON : AL AMANA  
 01:50:00 : SPECTACLE : LA FÊTE DE LA CHANSON ORIENTALE  
 03:55:00 : MAGAZINE : TWAHACHNAK  
 04:35:00 : MAGAZINE : SA-HATNA JMI3  
 05:00:00 : FEUILLETON : HKAYTI



07:00 : Matinales Infos  
 11:05 : Questions ÉCO  
 11:30 : On s'dit tout  
 12:00 : Midi Infos  
 13:30 : Croissance Verte  
 14:00 : Midi Infos  
 15:30 : Questions ÉCO  
 16:00 : Midi Infos  
 16:30 : On s'dit tout  
 17:00 : Midi Infos  
 17:30 : Hebdo-Santé  
 18:00 : Soir Infos  
 18:30 : On s'dit tout  
 19:00 : Soir Infos  
 19:30 : Questions ÉCO  
 20:00 : Soir Infos  
 21:35 : Croissance Verte  
 22:00 : Soir Infos  
 22:30 : L'CLUB  
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tflu  
 07h30 : Téléshopping  
 08h25 : Familles nombreuses  
 10h00 : Amour, gloire et beauté  
 11h00 : Les feux de l'amour : Série  
 11h00 : Les 12 coups de midi  
 12h00 : Journal  
 12h55 : Les Harrington doivent mourir : Téléfilm  
 14h40 : Le frère disparu : Téléfilm  
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL  
 17h50 : Ici tout commence : Série  
 19h55 : Demain nous appartenons : Série  
 18h55 : Météo  
 19h00 : Journal  
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup  
 20h10 : Avenir : Série  
 22h15 : New York unité spéciale : Série  
 23h15 : Chicago police département : Série  
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info  
 06h30 : Télématin  
 08h30 : La maison des Maternelles  
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série  
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu  
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu  
 12h00 : Journal  
 12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine  
 15h55 : Affaire conclue : Magazine  
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu  
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu  
 19h50 : Météo  
 20h00 : Journal  
 22h30 : Un si grand soleil : Série  
 20h10 : Meurtres au paradis : Série : Série  
 23h40 : Meurtres au paradis : Série  
 01h20 : Dans les yeux d'Olivier  
 02h35 : Ca commence aujourd'hui  
 03h50 : Courant d'art  
 03h50 : Pays et marchés du monde  
 03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.



05h00 : M6 music  
 06h00 : M6 kid  
 07h50 : M6 boutique  
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine  
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous  
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement  
 11h45 : Le 12.45  
 12h40 : Scènes de ménages : Série française  
 13h00 : Un jour, un doc Magazine  
 16h20 : Le château de mes rêves : Magazine  
 18h45 : Le meilleure boulangerie de France : Divertissement  
 18h45 : Le 19.45, météo  
 20h10 : Scènes de ménages : Série française  
 20h05 : E=M6 : Magazine  
 22h10 : E=M6 : Magazine  
 01h05 : E=M6 : Magazine  
 03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal  
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine  
 19h50 : Un drôle de paroissien :



Film  
 21h30 : Sunshine : Film  
 01h10 : Days : Film  
 03h10 : Square artiste  
 04h40 : Arte regards



06h00 : Okoo.  
 Dessins animés  
 07h30 : Paname  
 08h50 : Dans votre région  
 09h55 : Outre-mer Je mag  
 10h25 : Outre-mer l'info  
 12h00 : Le 12-13  
 11h55 : Météo à la carte : Magazine  
 13h05 : Le Renard : Série  
 15h15 : Duels en familles le match des régions  
 16h00 : Slam : Jeu  
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu  
 17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20  
 19h20 : Saveurs de saison : Magazine  
 19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement  
 19h50 : Tout le sport  
 20h10 : Django unchained : Film  
 23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors  
 23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire  
 01h35 : Miroirs : Documentaire  
 02h45 : Outre-mer  
 02h50 : Les matinales  
 03h45 : Duels en familles, le match des régions  
 03h45 : Slam





Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



# Sport

## Mbappé, le coup d'arrêt



L'attaquant français Kylian Mbappé, auteur d'un début de saison réussi au Real Madrid, a été stoppé en plein vol dans sa progression par une blessure musculaire à la cuisse gauche qui le privera de plusieurs semaines de compétition.

Sa sortie, grimaçant sous les applaudissements à la fin du match de Liga mardi face à Alavés, a immédiatement affolé la presse espagnole. Mbappé est-il blessé ? Sera-t-il disponible dimanche pour le derby face à l'Atlético Madrid ?

Le suspense n'a duré qu'une nuit, et c'était déjà bien assez pour les émissions sportives pour débattre sur le type de lésion dont souffre le Français ou par qui il doit

être remplacé dans le onze de départ.

"Suite aux examens effectués aujourd'hui sur notre joueur Kylian Mbappé par le service médical du Real Madrid, il a été diagnostiqué une blessure au biceps fémoral de la jambe gauche", a écrit le géant espagnol mercredi dans un communiqué, sans préciser la durée de l'absence de sa nouvelle star.

Selon la presse ibérique, il pourrait être indisponible pendant trois semaines et manquera le derby madrilène de dimanche face à l'Atlético Madrid en championnat, ainsi que le déplacement à Lille en Ligue des champions le 2 octobre.

Le capitaine de l'équipe de France est également incertain pour la prochaine fenê-

tre internationale avec les Bleus, qui affrontent Israël et la Belgique en Ligue des nations les 10 et 14 octobre.

Cette blessure, récurrente dans le sport de haut niveau et souvent associée à la répétition de courses à haute intensité, intervient au pire moment pour le Bondynoï, qui semblait revenir peu à peu à son meilleur niveau et s'intégrer de mieux en mieux au collectif madrilène, à l'image de son cinquième but en sept journées de championnat mardi contre Alavés (3-2) après un one-deux sublime avec Jude Bellingham.

Le nouveau N.9 merengue avait jusqu'ici disputé ses neuf premières rencontres toutes compétitions confondues comme titulaire, ne sortant qu'à trois re-

prises à quelques minutes du terme, ce qui ramène inéluctablement au sujet brûlant des calendriers surchargés du football professionnel.

La cadence imposée aux grands clubs européens, avec des rencontres tous les trois jours et des compétitions toujours plus chargées, est largement pointée du doigt ces dernières semaines, notamment par Carlo Ancelotti, qui doit fréquemment composer avec les blessures de joueurs importants.

"Nous avons cherché le problème, mais il n'est pas entre nos mains. C'est la faute à un calendrier très exigeant.(...) Si les responsables ne commencent pas à penser aux joueurs qui se blessent parce qu'ils jouent trop de matches, nous avons un problème. Nous devons réduire le nombre de matches pour avoir des compétitions plus attrayantes", avait tranché le technicien italien.

D'autres voix, dont celles de Rodri (Manchester City), lui-même victime quelques heures après ses déclarations d'une grave blessure au genou, ou Jules Koundé (FC Barcelone), se sont élevées pour dire stop à cette cadence infernale, évoquant une possibilité de grève.

"On voit qu'il y a de plus en plus de blessures à cause du manque de repos. (...) Ça fait trois ou quatre ans qu'on le dit et personne ne nous écoute, nous les joueurs, qui sommes les premiers acteurs. Il va effectivement arriver un moment où on va faire grève. C'est le seul moyen qu'on aura pour être entendus", estime Koundé.

Même sans gravité, la blessure de Kylian Mbappé, superstar du football mondial et personnage influent dans le monde du sport, apportera un élément de plus à l'argumentaire de la Fifpro, la Fédération internationale de syndicats de footballeurs, qui s'apprete à déposer une seconde plainte devant la Commission européenne sur le droit à la concurrence le 14 octobre prochain.

## Manchester City confirme la grave blessure de Rodri

Le club de Manchester City a confirmé mercredi la grave blessure à un genou de son milieu défensif espagnol Rodri, titulaire indiscutable dans l'équipe quadruple championne d'Angleterre en titre, dont l'absence devrait s'étendre à plusieurs mois.

"L'évaluation se poursuit afin de déterminer l'étendue de la blessure et le pronostic attendu" concernant sa durée d'indisponibilité, a précisé le club du nord-ouest de l'Angleterre à propos du joueur de 28 ans, blessé aux "ligaments du genou droit" contre Arsenal (2-2) dimanche en Premier League.

Ce type de blessure entraîne en général une absence de plusieurs mois. Certains médias britanniques ont même évoqué une saison déjà terminée pour le milieu de terrain, champion d'Europe cet été avec l'Espagne.

Rodri s'est blessé dans le premier quart d'heure du match alors qu'il tentait d'échapper au marquage de Thomas Partey sur un corner.

La semaine dernière, l'international espagnol avait dénoncé l'accroissement du nombre de matches par saison et ses conséquences sur la santé des joueurs ainsi que sur la qualité du jeu

pratiqué.

Le calendrier actuel, "à mon humble avis, c'est trop", avait-il dit. "Nous devons prendre soin de nous, nous sommes les personnages principaux de ce sport, ou de ce business, peu importe comment vous l'appeliez", avait expliqué Rodri, évoquant la possibilité d'une grève des joueurs.

Son forfait de longue durée constitue un coup dur pour Manchester City, même si le club aux capitaux émiratis dispose d'une profondeur de banc avec peu d'égal.

Le buteur en finale de la Ligue des champions 2023, remportée pour la première fois par les "Citizens", n'a perdu qu'un de ses 84 derniers matches en club et en sélection.

Depuis son arrivée en 2019, Manchester City n'a perdu que 11% des 260 matches auxquels Rodri a pris part, selon les chiffres du statisticien Opta. Le pourcentage de défaites s'élève à 24% en son absence durant cette période.

La saison passée, l'équipe au maillot bleu ciel a perdu quatre des cinq matches disputés sans l'ancien joueur de l'Atlético Madrid, une série qui n'inclut pas l'élimination face au Real Madrid aux



tirs au but en quart de finale de coupe d'Europe.

Au total, il a disputé 50 matches en club et 8 autres en sélection la saison dernière, terminée sur le sacre contre l'Angleterre (2-1) à l'Euro.

Durant la finale à Berlin, Rodri avait subi une blessure musculaire, un pépin qui lui a fait manquer le début de saison avec Manchester City.

Contre Arsenal, dimanche, il était titulaire pour la première fois depuis la reprise du championnat.

En son absence, l'entraîneur Pep Guardiola peut compter sur Mattéo Kovacic, Ilkay Gündogan ou encore Rico Lewis, jeune défenseur polyvalent capable d'évoluer en milieu défensif.



## Message de condoléances et de compassion de SM le Roi à la famille de feu Belaid Bouimid

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de condoléances et de compassion aux membres de la famille de l'éminent journaliste, feu Belaid Bouimid, décédé mardi à Casablanca.

Dans ce message, Sa Majesté le Roi indique avoir appris avec profonde affliction la nouvelle du décès de feu Bouimid, implorant le Tout-Puissant de l'agréer parmi les fidèles vertueux et de l'accueillir en Son vaste paradis.

"En cette douloureuse circonstance, la volonté divine étant imparable, Nous vous exprimons et, à travers vous, à l'ensemble des proches et amis du défunt, ainsi qu'à sa famille médiatique et sportive nationale, Nos vives condoléances et Nos sincères sentiments de compassion, suite à la perte de l'un des pionniers du journalisme sportif au Maroc qui a contribué avec grand profes-

sionnalisme, à la faveur de la vaste culture et créativité dont Dieu l'a doué, au développement de la presse sportive dans notre pays et à enrichir sa bibliothèque nationale", écrit le Souverain.

Sa Majesté le Roi dit partager les sentiments de la famille du défunt en cette pénible épreuve, Se remémorant avec beaucoup d'estime les qualités morales du regretté et son patriotisme sincère.

"Nous prions Dieu de vous accorder patience et réconfort, ainsi que la meilleure des rétributions au défunt et de l'accueillir en Son vaste paradis, en récompense de ses actions louables au service de sa patrie", ajoute le message.

"Et fais la bonne annonce aux endurants qui disent, quand un malheur les atteint : Certes nous sommes à Allah, et c'est à Lui que nous retournerons". Véridique est la parole de Dieu, conclut le message.

# Le Raja laminé par l'IRT

## L'ASFAR et la RSB annoncent la couleur



**L'**ASFAR a largement battu le COD Meknès sur le score de 4 buts à 0, mercredi soir au stade municipal de Kénitra, en match de mise à jour de la 2ème journée de la Botola Pro D1 de football.

Les buts de la formation militaire ont été marqués par Youssef El Fahli (27e), Zakaria Ajoughlal (34e), Amine Zouhrouh (43e) et Anas Bach (56e).

Ce succès permet à l'ASFAR de rejoindre en tête du classement général la Renaissance de Berkane et l'Ittihad de Tanger (6 pts), tandis que

le CODM occupe la 14ème place avec un point.

A propos de l'Ittihad de Tanger, il a pris le meilleur sur le Raja de Casablanca (RCA) par 3 buts à 1, mercredi soir au stade Saniat R'mel de Tétouan.

Les buts des Tangérois ont été inscrits par Ali Harrak (5e, 10e) et Jawad Ghabra (45e), tandis que le Raja a réduit l'écart par l'intermédiaire de Youssri Bouzouk (80e).

Le RCA, qui vient d'essuyer sa deuxième défaite de la saison après celle concédée d'entrée devant la RSB, occupe l'avant-dernière place sans la moindre unité.

La Renaissance de Berkane (RSB) n'a pas été en reste, suite à sa victoire sur la pelouse de l'Olympic Safi (OCS) par 2 buts à 0. Les deux buts de la rencontre ont été marqués par Youssef Mehri (37e) et Yassine Kordani (49e, c.s.c.). Les locaux ont terminé la rencontre à dix après l'expulsion de Saad El Morsli à la 80ème minute.

Après cette défaite, l'OCS compte toujours quatre points à son compteur et occupe la 11ème place au classement général.

Il y a lieu de signaler que le championnat national se poursuivra en cette fin de semaine pour

le compte de la 4ème journée. Le bal de cette manche sera ouvert ce soir à partir de 18 heures par la rencontre qui opposera le Maghreb de Fès au Hassania d'Agadir.

Samedi, trois matches sont au à l'ordre du jour à savoir RCAZ-SCCM (16h00), WAC-DHJ (18h00) et JSS-UTS (20h00). Quant à la programmation dominicale, elle se décline comme suit : MAT-CODM (16h00), ASFAR-RSB (18h00), FUS-IRT (18h00) et OCS-Raja (20h00).

T.R avec MAP

## Démarrage de la formation au centre du MAS

La saison 2024-2025 de formation a démarré mercredi au centre de formation du Maghreb associative sportive (MAS) de Fès.

Ce centre propose aux jeunes et enfants de la ville de Fès, âgés de 6 à 17 ans, une formation moderne basée sur de nouvelles méthodes sous la supervision de cadres et sportifs disposant d'une longue expérience dans le domaine.

Le lancement officiel de la saison de formation a été marqué par la présence de l'entraîneur de l'équipe première du MAS, l'italien Arena Guglielmo, du directeur sportif de l'équipe, Tarek Chehab, et de certains joueurs.

Dans une déclaration à la MAP, le président du MAS, Hicham Chakour a fait part de la prochaine construction de l'académie de l'équipe «selon des normes internationales», en tant qu'important projet pour le développement du football national.

Il a ajouté que le MAS a engagé Lotfi Lazaâr pour gérer le centre, compte tenu de la grande expérience qu'il a accumulée en Europe, notamment au Norvège.

De son côté, M. Lazaâr a relevé que la formation a débuté dans une ambiance "enthousiaste", notant que ce centre constitue l'un des piliers de l'équipe du MAS qui bénéficiera à l'avenir des services d'enfants formés au sein de cette structure.

## Cyril Gout : Le Maroc, un pays très dynamique en matière d'organisation des grands événements sportifs

**L'**e Maroc est un pays "très dynamique" en matière d'organisation des manifestations sportives internationales, dont il œuvre à assurer la sécurisation en collaboration avec ses partenaires de l'Organisation internationale de police criminelle, a souligné, mercredi à Marrakech, Cyril Gout, directeur de l'appui opérationnel et de l'analyse à Interpol.

"Le Maroc est un pays très dynamique qui va accueillir de grands événements sportifs dont nous œuvrons ensemble à la sécurisation en mettant en place, à travers Interpol et le projet Stadia, des dynamiques de groupe entre les différents pays pour renforcer la sécurité et partager les meilleures pratiques" dans ce domaine, a indiqué M. Gout à la presse en marge d'un atelier international sur la sécurité et la sûreté des grands événements, organisé par Interpol à travers le projet Stadia en coordination avec la DGSN.

M. Gout, qui représente Interpol à cet événement, a précisé que le projet Stadia est axé sur la sécurité et la sûreté des grands événements sportifs, rappelant que la Coupe du

monde Qatar-2022 et les Jeux olympiques de Paris ont démontré l'efficacité de ce dispositif.

Lors de cet atelier de deux jours, des experts de plusieurs pays et organisations, des Nations unies et de la FIFA procèdent à un échange de leurs connaissances et leur expertise, dans l'optique de préparer des stratégies plus efficaces à l'avenir, a-t-il dit, notant que le projet Stadia met en place des systèmes, des critères, des règles et des procédures pour gérer les foules et faire en sorte que les divers partenaires (autorités locales, transporteurs, hôpitaux, etc) soient impliqués de manière optimale et sécurisée dans la gestion de ces événements.

Cette démarche "est déployée dans un strict respect des droits de l'Homme et la nécessaire protection des données individuelles tout en mettant à la disposition des différents intervenants les moyens d'Interpol et du Maroc", a-t-il expliqué, soulignant l'importance d'une analyse en temps réel des risques liés à la cybercriminalité pour être en mesure de mieux détecter les menaces et de mieux travailler ensemble.

## Super Coupe d'Afrique

# Al Ahly-Zamalek, un choc 100% égyptien

**L'**e kingdom Arena à Riyad sera ce soir à partir de 19h00 le théâtre du match de la Super Coupe d'Afrique entre Al Ahly, vainqueur de la Ligue des champions, et le Zamalek, détenteur de la Coupe de la CAF.

En Supercoupe, Al Ahly a réussi à s'imposer huit fois, un record, alors que le Zamalek a remporté ce titre à quatre reprises, le premier en 1994 contre Al Ahly.

Al Ahly souhaite prolonger son règne en Supercoupe en visant un neuvième titre, tout en continuant à battre des records, tandis que le Zamalek aspire à décrocher son cinquième titre afin de rester au contact d'Al Ahly.

La Supercoupe de la CAF sera dévoilée au public avec une nouvelle identité visuelle lors de l'édition 2024. Cette démarche a pour but de renforcer l'attractivité mondiale du football africain, attestant de l'engagement indéfectible de la Confédération africaine de football (CAF) à améliorer l'image de ses compétitions.

A rappeler que les deux clubs égyptiens, protagonistes de ce choc continental, comptent dans leurs rangs respectifs des joueurs marocains. Pour Al Ahly, ils sont au nombre de trois, en l'occurrence Réda Slim, Yahya Attiyat Allah et Achraf Dari, alors que du côté du Zamalek, l'on trouve Mahmoud Bentaik qui a débarqué du côté du Nil après une saison passée à Saint-Etienne.

## L'appel de scientifiques pour une pêche vraiment durable

"Pêcher moins, pêcher mieux et à hauteur d'humain"... Des scientifiques posent, dans un article publié lundi, les conditions d'une pêche réellement durable, capable de faire face au défi climatique et d'éviter un effondrement des écosystèmes marins.

"Laissées sans contrôle, la surpêche et la pêche destructrice vont entrer en collision avec les effets du changement climatique pour produire des océans dangereusement dysfonctionnels. Les pratiques de pêche actuelles doivent être réformées pour éviter que cela ne se produise", a expliqué à l'AFP Callum Roberts, professeur de conservation marine à l'Université d'Exeter (Royaume-Uni) et auteur principal de l'étude parue dans la revue "npj Ocean Sustainability".

Avec une trentaine de scientifiques de réputation internationale, le biologiste britannique a travaillé pendant trois ans pour définir onze "actions" destinées à minimiser l'impact de la pêche sur la vie marine, à régénérer la biodiversité, tout en renforçant le bien-être des populations vivant de la pêche.

"Gérer les pêcheries plus durablement est un impératif mondial au regard du nombre croissant de personnes vivant dans la faim", soulignent les auteurs, parmi lesquels figurent quelques-uns des experts les plus réputés dans leur

discipline, comme le biologiste franco-canadien Daniel Pauly, professeur à l'Université de Colombie Britannique de Vancouver (Canada).

Les produits de la mer fournissent 15% des protéines animales consommées dans le monde et 500 millions de personnes vivent de la pêche artisanale, selon les derniers chiffres de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Mais cette source d'alimentation, indispensable à de nombreux pays pauvres, est menacée par le changement climatique, l'affaiblissement de la biodiversité et la surpêche. "De nombreux stocks de poissons dans le monde restent sur-pêchés ou en déclin", soulignent les auteurs.

Dans l'Atlantique Nord-Est, par exemple, seuls 28% des stocks étudiés ne sont ni surexploités ni à des niveaux de biomasse trop faibles, selon le Comité scientifique de la pêche (STECF) de l'Union européenne.

Et encore, ces chiffres sont-ils sans doute trop optimistes. Car, d'après une étude publiée en août dans la revue Science, les modèles mathématiques sous-estiment le nombre de stocks de poissons épuisés en raison de la surpêche.

Au niveau international, une pêcherie est jugée durable si elle respecte le rendement maximum



durable (RMD), un indicateur fixant la quantité maximum de poissons pouvant être pêchés, sans menacer le renouvellement de la ressource.

Outre que son calcul est sujet à caution, cet indicateur est vivement critiqué par les scientifiques car il ne prend pas en compte les interactions entre espèces, ni les dégradations de l'écosystème induites par la pêche.

C'est pourquoi les auteurs appellent d'abord à "pêcher moins", à

des niveaux "bien inférieurs au RMD". "En pêchant moins, il y aura plus de poissons dans la mer, ce qui signifie que les pêcheurs seront capables de capturer plus, et de meilleurs poissons, avec moins d'efforts et à moindre coût", souligne M. Roberts.

Dans la même veine, ces scientifiques appellent à limiter la taille des bateaux et à abandonner les engins de pêche trop destructeurs, tout en luttant contre la pêche illégale et les abus aux droits hu-

ains.

Ils invitent également à supprimer les subventions néfastes, qui incitent à la surpêche, comme la détaxe du gazole ou l'aide à la construction de navires, estimées à 22,2 milliards de dollars (19,9 milliards d'euros) en 2018 au niveau mondial.

"La plupart des pêcheries les plus destructrices vont simplement devenir non rentables quand cette aide sera retirée", estiment les auteurs, qui proposent de rediriger ces fonds pour soutenir les "bonnes pratiques" de pêche ou la mise en place d'aires marines protégées.

"Il faut pêcher moins, pêcher mieux, à hauteur d'humain, pour assurer une sécurité alimentaire, tout en régénérant la santé des océans", résume Claire Nouvian, présidente de l'Association Bloom, qui a participé à l'étude.

Selon Bloom, aucun poisson vendu en supermarché ne respecte ces nouveaux critères de pêche durable. Mais des labels pourraient "s'en emparer", espère Mme Nouvian.

"Toutes les réformes que nous avons proposées ont été mises en oeuvre quelque part, dans certaines pêcheries", souligne M. Roberts. Mais "il n'y a aucun endroit, à ma connaissance, où toutes les réformes existent déjà", reconnaît-il.

### Recettes

## Briouates au fromage



#### Ingrédients :

- 12 feuilles de brick
- 400 g de fêta
- 2 oeufs
- 100 g de fromage râpé
- 10 g de beurre
- 1 pincée de piment de Cayenne
- 1 pincée de sel

#### Préparation :

Mettez à fondre le beurre au four à micro-ondes. Préchauffez le four à 210°C.

Dans un saladier, battez les œufs en omelette. Incorporez la fêta préalablement découpée en cubes. Écrasez-les ensuite avec une fourchette.

Incorporez le fromage râpé. Assaisonnez avec du sel, ajoutez le piment de Cayenne et mélangez.

Étalez les feuilles de brick sur une planche à découper. Découpez-les en rectangles. Enduisez ensuite toute la surface de beurre fondu.

Prélevez une cuillère à soupe de farce au fromage et façonnez-la en forme de petite boule. Disposez-la au bord d'une feuille de brick. Repliez ensuite un bord par-dessus et formez un rectangle en pliant une fois à droite, puis une fois à gauche. Réitérez l'opération jusqu'à épuisement de la farce.

Tapissez une plaque de cuisson de papier sulfurisé avant d'y déposer les briouates. Enfouissez pendant 10 minutes. Retournez-les à mi-cuisson pour que toutes les faces soient dorées.

## Les Etats-Unis accusent les géants des réseaux sociaux de "surveillance de masse"

Une étude menée sur plusieurs années montre que les géants des réseaux sociaux et d'internet pratiquent "une surveillance de masse" pour capitaliser sur les données personnelles des internautes, selon l'Autorité américaine de la concurrence (FTC).

Un rapport publié mercredi soir et fait à partir de requêtes lancées il y a quatre ans à neuf sociétés a établi qu'elles collectaient des quantités importantes de données, parfois via des courtiers en données personnelles, et pouvaient conserver ces informations indéfiniment.

"Ce rapport met en lumière la façon dont les réseaux sociaux et les sociétés de vidéos en streaming récoltent une énorme quantité de données personnelles et les monétisent pour plusieurs milliards de dollars", a expliqué dans un communiqué la patronne de la FTC, Lina Khan, se disant "particulièrement préoccupée par l'échec de plusieurs de ces compagnies à protéger les enfants et les adolescents en ligne".

Dans nombre de ces sociétés, les modèles économiques impliquant le recours à la publicité ciblée encouragent la collecte en masse des données des utilisateurs, privilégiant le profit sur la vie privée, selon le rapport.

"Lucratives pour les sociétés, ces pratiques de surveillance peuvent mettre en péril la vie privée des gens, menacer leurs libertés et les exposer à nombre de maux, du vol d'identité au harcèlement", selon Mme Khan.

Dans un message en réponse à la publication du rapport, le chef de l'Interactive Advertising Bureau (IAB), une organisation d'entreprises du secteur, s'est dit "déçu du fait que la FTC caractérise continuellement l'industrie de la publicité numérique comme impliquée

dans une "surveillance commerciale de masse".

Selon David Cohen, les internautes comprennent que les publicités ciblées leur permettent de profiter de services en ligne qui, autrement, ne seraient pas gratuits ou bon marché.

L'IAB fait également remarquer jeudi qu'il soutient "vigoureusement" une loi exhaustive sur les données personnelles à l'échelle nationale, une législation que le rapport appelle de ses vœux.

Le rapport se base sur des demandes envoyées fin 2020 à des sociétés comme Meta, YouTube (Google), Snap, Amazon (pour Twitch), ByteDance (TikTok) et Twitter devenu X.

Un porte-parole de Google, Jose Cataneda, a indiqué à l'AFP que sa société "avait les dispositions les plus strictes du secteur concernant la confidentialité (des données)". "Nous ne vendons jamais d'informations personnelles et n'utilisons pas d'informations sensibles pour proposer des pubs", a-t-il affirmé.

